

# « NOS VIES D'ABORD ! »

*Nous sommes candidat-e-s aux élections régionales en Île-de-France pour porter une grande ambition de gauche : « Nos vies d'abord ! ». Comme vous, nous voulons une région respirable et solidaire, qui respecte l'humain et l'environnement, qui agit pour l'égalité et où l'on prend le temps de vivre.*

*Alors que notre région est l'une des plus riches d'Europe, les inégalités s'y aggravent. Comme vous, nous sommes révoltés de voir les plus hauts revenus narguer les difficultés de vie croissante pour tous et une pauvreté grandissante. Nous n'acceptons pas que des territoires soient privilégiés quand d'autres sont délaissés.*

*Les marchés financiers brisent nos droits, détruisent la planète, anéantissent l'idée même de progrès. Les capacités d'intervention de l'État, des collectivités, du monde associatif sont menacées par la politique de réduction des dépenses publiques. Alors que les patrons du CAC 40 sont de plus en plus riches, on nous dit qu'il n'y a plus d'argent ! Nous refusons la logique d'austérité du gouvernement Hollande/Valls.*

*La droite et le Front National rêvent d'aller encore plus loin dans cette voie qui divise et affaiblit le pays. Ensemble, opposons-nous à eux!*

*Pour améliorer la vie au quotidien, nous portons des solutions audacieuses visant à résoudre la crise du logement et la dégradation des transports, à lutter activement contre le chômage et la précarité, à agir pour la formation, la solidarité, la santé. L'éducation et la culture pour toutes et tous seront au cœur de nos priorités.*

*Le climat et la préservation de l'environnement sont partie intégrante de notre projet. Pour engager la région dans la transition énergétique, nous préconisons une révolution en matière de déplacements, de consommation, de rapprochement entre le lieu de travail et le lieu d'habitation : nous voulons vivre, travailler, se cultiver, faire du sport, sans stresser dans les transports saturés. Nous viserons aussi l'objectif zéro déchets non recyclables.*

*Pour cela, nous renforcerons les services publics de proximité, utiles et performants, nous mobiliserons les financements, nous agirons avec vous. Avec courage et détermination.*

*Nous croyons à la possibilité d'un avenir meilleur. L'Île-de-France peut beaucoup y contribuer. Notre Région a besoin d'une majorité qui unisse toutes les énergies. La liste « Nos vies d'abord » est un rassemblement populaire et citoyen. La diversité de nos parcours sera garante d'une action efficace et respectueuse des Franciliennes et Franciliens.*

# ●La région autrement

« Nos vies d'abord » est une autre idée du vivre ensemble et du développement dans notre région. Contre la concurrence et la spécialisation des territoires, les richesses économiques concentrées d'un côté, et les cités dortoirs de l'autre, nous défendons un modèle de développement juste et écologique, une région faite de territoires harmonieux et solidaires, accueillants, où il fait bon vivre. À l'opposé des cités dortoirs, des pôles de compétitivité et des hangars à grande distribution avec pistes de ski comme le projet Europacity, nous préconisons une organisation du territoire qui associe dans un espace à dimension humaine l'ensemble des activités : logements, emplois, commerces, transports, équipements culturels et sportifs, services publics, lieux de sociabilité, espaces verts... Évidemment cet objectif se décline différemment selon que l'on se trouve en zone urbaine dense ou en grande couronne. Au centre de la région, une des quatre métropoles mondiales est le territoire de vie de 6 millions d'habitants. Cette très grande ville recèle un formidable potentiel de partage. Pourtant, le constat est sans appel : la ville est au cœur de la fabrique des inégalités et de la normalisation mondiale au service de la finance, via notamment la spéculation immobilière et la concentration des richesses. À ce point que de nombreuses œuvres, des films comme des romans d'anticipation, pointent la ville comme pièce maîtresse susceptible de faire basculer le monde vers le chaos. Ou au contraire comme levier majeur d'émancipation.

Égalité, écologie, dignité et citoyenneté sont les quatre piliers de notre projet.

L'égalité des citoyens et des territoires passe notamment par l'accès de toutes et tous aux services publics, par les conditions et le cadre de vie... Trois objectifs prioritaires fonderont notre politique pour l'égalité des territoires. Les quartiers populaires, le rééquilibrage Est-Ouest et la protection des espaces ruraux indispensables à la production alimentaire, à l'équilibre, à la biodiversité...

La qualité de l'air, la protection de l'environnement imposent des mesures urgentes et un plan stratégique pluriannuel.

Nous rêvons d'une région respectueuse des citoyens et des salariés. Peur du lendemain, humiliations et tracasseries quotidiennes, stress dans les transports comme au travail... il faut lever le pied et remettre la dignité au cœur des politiques régionales.

Nous rêvons d'une région de l'hospitalité, ouverte sur le monde et sur l'autre, qui accueille celles et ceux qui fuient la misère et les guerres pour y construire une vie meilleure et agisse pour un monde plus juste et humain, de partage et de paix. Nous croyons dans la coopération et la solidarité plutôt que dans la concurrence et l'exclusion. La Région Île-de-France n'est pas en dehors des enjeux de la mondialisation : migrations, crise économique, climat... Selon que Pécresse gagne ou pas la Région, l'Île-de-France n'aura pas la même place dans le monde.. Avec un PIB équivalent à presque trois fois celui de la Grèce, l'Île-de-France peut être une importante base de résistance et un point d'appui majeur pour la bataille que nous menons avec beaucoup de collectivités européennes, contre l'austérité, pour un développement partagé. Lieu de pouvoir en matière économique et politique, elle détient des leviers essentiels en matière d'emploi, de formation professionnelle, d'aide à la création, y compris dans la gestion des fonds européens et les relations internationales. Nous proposons d'utiliser ces pouvoirs pour sortir de la financiarisation de l'économie et de la compétitivité entre les territoires. En une mandature, il est possible d'enclencher un processus à l'impact social et environnemental vertueux dont les résultats trouveraient un écho partout dans le monde.

C'est notre engagement pour faire face à la lame de fond libérale, aux lobbyings des industries polluées.

Ainsi, la Région agira de tout son poids contre les lois ou les traités contraires à l'intérêt général, de la loi Macron au traité trans-atlantique, en passant par le sacro-saint « pacte de stabilité », qui asphyxient les peuples européens et les collectivités territoriales. De nombreuses manifestations comme « les Plumés de l'austérité » initiés par les maires, marquent le ras le bol face à l'austérité. Nous inviterons les franciliennes et les franciliens à se mobiliser, nous attaquerons ensemble l'État en Justice pour qu'il rembourse les 1,7 milliards qu'il doit à la Région. Pour permettre à chacun de s'investir dans la vie publique, la nouvelle majorité régionale fera de la citoyenneté son premier mode d'action.

# **PARTIE I**

## **CINQ URGENCES POUR AMELIORER NOS VIES ET L'ENVIRONNEMENT**

### **1 - Le logement c'est tout de suite.**

Comme la courbe du chômage, celle du mal logement ne s'inverse pas. Près de 600000 demandeurs de logements, 950000 mal-logés, 70000 sans logement, 350000 foyers étranglés par le coût du logement, listes d'attente infernales pour obtenir un logement social... Particulièrement touchés les jeunes et les familles monoparentales dont 85% sont des femmes seules avec un enfant. Paradoxe saisissant, côté pile : les logements manquent. Côté face : les carnets de commande de ceux qui les construisent sont vides entraînant une épidémie de fermeture de PME, jetant ainsi des milliers de salariés au chômage, qui de ce fait rejoignent le cortège de ceux si nombreux qui peinent à payer leur loyer. D'autant plus que le prix des loyers ou des traites est de plus en plus élevé, avec un taux d'effort devenant insoutenable pour le pouvoir d'achat des ménages.. Chaque année, 100 000 français quittent les centres-villes, chassés par le coût de l'immobilier, pour acheter à la périphérie des villes. Là, ni transports en commun, ni théâtres, ni piscines, ni commerces. Un temps de déplacement considérable. L'essence, si chère, qu'il faut choisir entre la voiture et le chauffage de la maison. Ainsi, la ville à la mode libérale exclue ceux-là mêmes qui la font et la font vivre. L'heure n'est plus aux grands discours. Des engagements courageux s'imposent. Parvenir à construire 100 000 logements respectueux des normes environnementales par an demande de mobiliser au moins 1 milliard d'euros pour aider les maires à financer les équipements publics nécessaires.

Il faut offrir 50 000 nouveaux logements sociaux par an dans la région. Au-delà du programme de renouvellement urbain, il faut accélérer la rénovation des logements existants permettant notamment l'isolation thermique et phonique, en premier lieu dans les quartiers populaires. La construction et la rénovation de logement permettront d'éradiquer l'habitat insalubre. L'État doit mobiliser à cet effet des ressources à hauteur de 1 milliard d'euros par an. Cet effort est à mettre en regard avec les 80 milliards d'évasion fiscale ou les 42 milliards de cadeaux aux patrons du CAC40. Il faut batailler pour transformer des bureaux en logement. Notamment à l'ouest de la région et à Paris pour en finir avec les déséquilibres qui

éloignent toujours plus les emplois et les logements. Il faut redynamiser de véritables bassins de vie à taille humaine et respectueux du rythme familial. L'encadrement des loyers dans le privé sera étendu à toute l'Île-de-France. Il faut arrêter le scandale des dizaines de milliers de logements vacants, des 90 000 résidences secondaires au cœur de Paris presque toujours vides, des dizaines de milliers de meublés touristiques loués illégalement. Nous combattons la centralisation des Offices public de l'habitat (OPH) qui produirait des monstres technocratiques de plusieurs centaines de milliers de logements, et déshumaniserait les relations avec les locataires.

- Nous construirons 100 000 logements dont 50 000 logements sociaux, avec la mobilisation d'1 milliard d'euros par an.

- L'encadrement des loyers du parc privé sera étendu à toute l'Île-de-France

- Alors que 51% des logements locatifs sociaux sont concentrés dans 8,5% des communes, nous supprimerons toutes les subventions régionales aux maires délinquants pour décourager les communes qui enfreignent la loi SRU, qui vise à atteindre 25% de logements sociaux en zone tendue.

- Nous mettrons en place un dispositif d'aide à la garantie-caution pour le logement des femmes seules, avec enfant(s) et pour les revenus modestes.

- Nous créerons un plan de logements pour les familles monoparentales

- Pour en finir avec le toujours plus de bureaux à l'Ouest, nous instaurerons des incitations fiscales à la création de logements là où c'est possible et de bureaux là où c'est nécessaire, avec une réforme radicale de la redevance pour création de bureaux.

- L'Établissement foncier d'Île-de-France (EPFIF) verra ses crédits doubler pour mener une politique d'intervention foncière dynamique

- Dans les zones en tension, l'EPFIF acquerra prioritairement des immeubles de bureaux à transformer en logement, avec un objectif d'1 million de m<sup>2</sup> sur la mandature

- En lien avec l'État, l'EPFIF se substituera aux communes en carence pour préempter et permettre la construction de logements sociaux

- Il faudra multiplier par 10 la taxe sur les logements vacants pour qu'elle devienne efficace.

- Nous chercherons à réduire massivement le nombre de résidences secondaires au cœur de la région

- Nous lutterons contre les meublés touristiques illégaux

- La nouvelle majorité adoptera une charte anti-spéculative régionale pour lutter contre la surenchère foncière en s'appuyant sur l'EPFIF

- Réaliser enfin la garantie universelle des loyers votée par le Parlement mais ajournée par le Gouvernement Valls pour réduire à zéro les risques d'expulsions des familles de bonne foi

- 1 milliard d'euros par an pour la rénovation des logements existants et la mise en valeur des quartiers populaires

- Pour bénéficier de l'aide de la Région toute nouvelle opération d'aménagement devra comporter au moins 30% de logements sociaux.

- La déclaration de la Région « territoire hors expulsion » et l'interpellation du gouvernement pour l'application de la loi de réquisition des logements vides.

- Le soutien aux initiatives d'habitat participatif.

- S'engager pour assurer la maintenance du parc des ascenseurs dans le logement social (1er temps : un travail de collectes des données ; 2d temps : travaux de maintenance réalisés sous contrôle public par le biais d'une société d'économie mixte).

- 42 000 personnes sans domicile fixe vivent en Ile-de-France. Soutenir les centres d'hébergement de 1<sup>ère</sup> urgence et développer une offre d'hébergement et de logement social sur tout le territoire pour notamment des publics spécifiques (jeunes, femmes seule avec enfants...) de plus en plus nombreux.

- Un programme de végétalisation des murs et toitures pour contribuer à la diminution de la pollution, à l'isolation des bâtiments, à la régulation des eaux de pluies et à la progression de la biodiversité.

## 2 - Transports, il faut que ça roule

Enjeu social, enjeu stratégique, enjeu écologique et enjeu de bien-être, les transports de personnes et de marchandises seront un axe majeur de politique régionale que nous impulserons. La logique du service public l'emportera sur celle de la mise en concurrence et de la privatisation des réseaux, et du nivellement par le bas des conditions de travail des salariés et de la qualité de service offerte aux usagers.

### 1 - Transports des personnes

Rames bondées, trains supprimés, insuffisance du nombre de bus et horaires inadaptés : les conditions de transport en Île-de-France sont encore bien trop mauvaises. La part de budget des ménages consacrée au transport va de 7% à Paris à 25% dans l'espace rural. De plus, 45% des populations et 34% des emplois ne sont pas desservis par des stations du réseau ferré dans la petite couronne. L'option tout voiture développée dans la seconde moitié du XXe siècle a conduit à la création des grandes voies radiales et circulaires qui sont aujourd'hui sursaturées et source d'une pollution de l'air néfastes à la santé. Cette option stratégique est aujourd'hui totalement dépassée. Les transports doivent s'adapter aux nouveaux comportements : prendre un bus, un train et rentrer à pied ou en téléphérique de la gare, rouler en vélo sur la piste cyclable jusqu'à la station et pouvoir le transporter dans le train le RER, le tram ou le métro, pour l'enfourcher à l'arrivée... Vélib ou autopartage, mais également voiture et bitume intelligents dessinent l'avenir. Nombre de franciliens pratiquent déjà cette « intermodalité ». Elle doit être facilitée. Horaires, gares accessibles, espaces dédiés aux vélos, parking, plateforme unique de la mobilité, vélos électriques... autant de pistes pour articuler déplacements et respect de l'environnement. Une telle politique permettra de réduire fortement l'usage de l'automobile. Parallèlement des mesures favoriseront la transition du diesel vers des motorisations économes en hydrocarbures et sans émission de particules fines.

Nous avons su gagner des avancées majeures avec la tarification sociale (700 000 bénéficiaires), le pass-navigo unique, et le lancement du plus grand plan d'investissement depuis 50 ans avec le plan de mobilisation pour les transports. Nous avons su gagner plus d'1 milliard d'euros par an de financements pour les transports publics. Mais il faut encore accélérer.

Grâce à la mobilisation engagée dès 2006 par le Conseil Général du Val-de-Marne autour du projet « Orbival, un métro pour la banlieue », nous avons gagné la réalisation d'une rocade de métro rapide autour de Paris. Elle desservira tous les territoires et pas seulement les grands pôles économiques comme le voulaient certains. Avec le prolongement de la ligne 14 à Pleyel et Orly, avec les lignes 15, 16, 17 et 18, les déplacements en banlieue vont être considérablement améliorés. L'essentiel des financements sont issus des propositions du Front de Gauche, avec en particulier la réforme de la taxe locale sur les bureaux.

Les moyens doivent être déployés pour ne pas retarder le chantier. Il faut encore accélérer la réalisation de la ligne 15 est, qui reliera Saint-Denis à Champigny en passant par Bobigny et Fontenay. La ligne 18 doit desservir les populations, et non pas les champs et le « cluster de Saclay ». Nous proposons une liaison prioritaire entre Orsay et Villeneuve-Saint-Georges en passant par Orly, qui reliera les territoires densément peuplés du sud de l'Île-de-France, et déchargera les RER C et D. Il faut également accélérer la réalisation de la tangentielle nord entre Sartrouville et Noisy-le-Sec pour relier tout le nord de la région.

Dans le même temps, il est urgent de moderniser les lignes existantes afin d'améliorer la qualité du service et de développer le réseau pour créer un maillage entre tous les territoires ; augmentation des fréquences, prolongements et créations de métros, de bus en site propre, de téléphériques urbains... sont indispensables. La qualité, c'est aussi la tranquillité, en particulier la lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel dont sont victimes les femmes. Pour cela, il faut des engagements: augmentation de la présence humaine dans le réseau de transport, interdiction d'affichage d'images sexistes sur les panneaux publicitaires ; arrêt à la demande entre deux stations dans les bus de nuit...

Parce que nous considérons que le droit de se déplacer est une liberté fondamentale, nous poursuivons l'objectif de rendre le pass-navigo sera gratuit pour les jeunes de moins de 25 ans, en instaurant la gratuité pour les moins de 18 ans dès la première année de mandature, ainsi que pour les franciliens les plus défavorisés, chômeurs, retraités et précaires. Cette mesure sera étendue à tous les franciliens en cas de pic de pollution.

### 2 - Transport des marchandises

Avec 12 millions d'habitants, l'Île-de-France est un important bassin de consommation. Mais elle reste aussi une très grande région de production. Sa position centrale en Europe, en fait également une importante région de transit. Parmi les 200 millions de tonnes de marchandises échangées en Île-de-France, environ 85% le sont par camions, 6% par voie d'eau, 4% par le rail, et 1% par avion. Ainsi, les grands axes routiers sont totalement sursaturés, l'air est irrespirable, la dégradation accélérée de la voirie par les poids lourds est à la charge des collectivités territoriales et donc du contribuable. Il faut en finir avec le tout-camion. Outre la relocalisation des productions industrielles et agricoles, notre région a déjà des atouts majeurs. Un maillage du réseau ferré exceptionnel permet d'amener l'alimentation depuis chaque gare française au MIN (marché d'intérêt national) de Rungis. Les six gares de triage sont déterminantes pour développer le fret et ouvrir les autoroutes ferroviaires dont la région a besoin. Il faut dégager des financements pour le fret ferroviaire, en particulier via la création d'une écotaxe régionale sur les poids lourds en transit. La Seine et les voies d'eau sont en lien direct avec le port du Havre. Cette position ouvre la perspective du transport de marchandises. Les cinq terminaux fluviaux, leur développement sont là encore des enjeux stratégiques. Au transport de marchandises, s'ajoute le transport des déchets, notamment industriels, qui devraient passer par le fret et le fleuve. Enfin une attention particulière sera portée au transport des marchandises dangereuses, dont le trafic est en augmentation. Ici aussi, il faut en finir avec la primauté à la route, qui est bien entendu la plus dangereuse. Pourtant, sous la pression des camionneurs, l'État menace les gares publiques de triages et délaisse les voies fluviales. C'est totalement exaspérant et irresponsable. Nous préconisons au contraire de les sanctuariser et d'engager un plan stratégique pour passer à une majorité du transport de marchandises par le rail et le fleuve.

- **Plan d'urgence RER-Transilien à l'heure**
- **Augmentation de 20% de l'offre de bus d'ici 2020**
- **Création de 10 000 emplois dans les transports collectifs (5 000 conducteurs ou conductrices, 2 000 pour la maintenance et 3 000 pour la présence humaine sur le réseau).**
- **Commande de plus de 800 rames de RER et de trains neufs et doublement du tunnel entre Châtelet et Gare du Nord.**
- **Généralisation d'ici 2020 de l'accessibilité des transports publics aux personnes en situation de handicap et donc aux poussettes, aux vélos ...**
- **Augmentation de 20% de l'offre de bus d'ici 2020**
- **Développement de l'offre sur le réseau ferré, le déploiement de la fréquence aux heures de pointe sur une plage horaire élargie, l'harmonisation des horaires des transports quel que soit le mode (bus, TER, métro...).**
- **10% de part d'usage du vélo d'ici 2020 (Multiplication par 4 à 5) en cofinçant 3 000 nouveaux kilomètres d'aménagements cyclables (multiplication par 4 des financements) et en créant un service à bas coût de location longue durée de vélos.**
- **Prolongement des lignes de métros 1 (Fontenay), 4 (Bagneux), 5 (Gentilly- Ivry), 9 (Montreuil), 10 (Ivry puis Vitry), 11 (Rosny-sous-bois puis Noisy-Champs), 12 (Aubervilliers puis Stains), 14 (Saint-Denis Pleyel et Orly), prolongements T1, T3, T7 et T8, création T9 de Paris à Orly et 10 d'Antony à Clamart. Les travaux de la tangentielle nord doivent être accélérés.**
- **Développement du transport collectif à la demande, en particulier dans les zones rurales.**
- **Une ligne 18 Orsay-Villeneuve-Saint-Georges pour les habitants, pas pour les « clusters » et pour desservir les champs.**
- **Accélération de la réalisation de la ligne 15 Est Saint-Denis-Champigny et de la tangentielle nord Sartrouville-Noisy-le-Sec.**
- **Avancées des nombreux projets de téléphériques urbains et de bus en sites propres**
  
- **Le projet du CDG express, symbole d'infrastructures réservées aux plus aisés doit être abandonné.**

- Développer sur tout le territoire de services de véhicules partagés en accès libre et soutenir les projets de covoiturage.
- Concertation avec le STIF, la RATP et la SNCF pour lancer l'expérimentation d'arrêt à la demande entre deux stations la nuit et une charte d'interdiction d'affichage des publicités porteuses d'images sexistes dans le réseau de transport régional, vers zéro pubs de marques.
- Gratuité des transports publics immédiate pour les jeunes de moins de 18 ans (et à terme pour tous les moins de 25 ans), pour les chômeurs et les plus défavorisés. Et pour tous les franciliens en cas de pollution.
- Pass-senior à 35 euros par mois pour tous les retraités ne bénéficiant pas de la tarification sociale, gratuité pour les retraites inférieures au smic
- Extension de la gratuité notamment pour les jeunes en formation ou en insertion, pour les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé...Mobilisation pour le remboursement à 100 % des trajets domicile-travail par l'employeur, nous engagerons un débat citoyen pour mobiliser les usagers des transports en faveur de cette mesure.
- Déploiement de la 3G et de la 4G dans l'ensemble du réseau
- Les gares ne doivent pas être des centres commerciaux géants : refus de l'ouverture du dimanche et de nuit des commerces, ouverture d'espaces associatifs, de vies collective, de lieux de culture dans les gares.
- Relance et développement des gares de triages
- Réhabilitation et entretien de toutes les voies ferrées permettant le Fret.
- Création d'une autorité régionale pour le transport de marchandises, d'une écotaxe régionale sur les poids lourds en transit et développement des sites de transports ferrés et fluviaux de fret.
- Maîtrise foncière publique par l'Etablissement Public Foncier de pôles de dessertes logistiques en zone dense
- Création d'un centre multimodal : fleuve, train, route.
- Ouverture des comités de ligne à tous les usagers et salariés pour le pilotage du service public des transports.
- Mise en place d'un service d'arrêt à la demande dans les bus du soir et de la nuit en petite couronne, notamment pour les femmes, et 24h/24 en grande couronne.

### 3 – Répondre à l'urgence écologique

Air irrespirable et pollution qui tue et détruit notre santé, inondations, canicules, incendies, tempêtes, maladies nouvelles... il est désormais urgent de changer. Revoir les modes de vie individuels ne suffira pas. Ce sont nos modes de production qui peuvent remettre en cause la survie même de notre humanité dans l'écosystème dont elle dépend. Les gaz à effet de serre proviennent de l'habitat, de l'alimentation, des transports et de l'industrie. La politique a le devoir de retrouver sa fonction essentielle : travailler à l'intérêt général le plus important, l'intérêt général humain et écologique. La Région peut jouer un rôle déterminant au service de la planification écologique. L'heure n'est plus à céder au lobbys multiples, l'heure n'est plus à plier face aux exigences de rentabilité, l'heure n'est plus aux paroles. Elle est aux actes.

#### 1 – La règle verte pour une planète durable

L'impact écologique des projets d'investissement ou d'aménagement du territoire devra être préalablement évalué. Nous défendons l'instauration d'une règle verte : tout grand projet d'investissement ou d'aménagement du territoire devra démontrer son caractère inoffensif en terme de réchauffement climatique, de ponction de ressources non renouvelables et de production des déchets. Émission de gaz à effet de serre, ponction de ressources non renouvelables et production de déchets devront être minimisés. Cet objectif sera opposable à la pression financière ou celle des lobbyings. Cette évaluation sera soumise au débat citoyen. Sans nul doute des projets absurdes seront ainsi écartés. A l'instar de la mobilisation contre le

gaz de schiste, des projets comme Europa City et ses pistes de ski construites sur des terres cultivables, ou les projets de type “Village nature” en Seine-et-Marne feront l’objet d’un débat et d’une décision citoyenne.

## **2 – Réduire la distance travail-Domicile**

Les ghettos de riches et les tours de bureaux à l’ouest, toujours plus de chômage et les cités dortoirs à l’est. Ainsi, les franciliens sont contraints à des déplacements fatiguants et d’autant plus polluants et nocifs qu’ils se font en voiture. Cela tient en partie à une organisation libérale du territoire qui ne tient aucun compte de la qualité de vie des citoyen-ne-s et n’est pensée qu’en terme de compétitivité des territoires. A l’inverse de cela, nous proposons de repenser l’organisation du territoire en encourageant la mixité d’activité dans chaque bassin de vie : on doit pouvoir se loger, travailler, s’éduquer, se cultiver, se distraire, se promener à proximité. Un rééquilibrage habitat-emploi entre l’est et l’ouest limitera les « déplacements boursiers ». Nous proposons d’arrêter la construction de bureaux à l’ouest de la région, et d’encourager le développement des pôles économiques dans l’est, le sud et le nord (Cergy, Bobigny, Marne-la-Vallée, Ivry, Vitry, Noisy-le-Grand, Créteil, Orly, Evry, Melun-Sénart). Il faut pour cela réformer complètement la redevance pour création de bureaux, l’outil fiscal créé justement pour rééquilibrer la localisation de l’emploi en Île-de-France, et qui est aujourd’hui totalement inefficace. Nous encouragerons la transformation de bureaux en logements à Paris et dans les Hauts-de-Seine.

Les ouvriers et les artisans ne doivent plus être chassés du centre de la région par la spéculation immobilière. L’Établissement Public Foncier d’Île-de-France, en acquérant les terrains nécessaires, doit permettre de maintenir les activités productives, artisanales et logistiques à Paris et dans la petite couronne.

## **3 - Un habitat qui préserve l’avenir**

La rénovation thermique des logements et équipements publics est décisive pour réussir la transition écologique : le secteur du bâtiment représente 25% des émissions de CO2 et 43% de la dépense énergétique en France. Les propriétaires modestes ne peuvent couvrir les coûts afférents à ces travaux de rénovation thermique. Quant au logement social, les aides – dont l’aide à la pierre de responsabilité de l’État - sont loin d’être à la hauteur des besoins. Nous nous engageons pour un vaste programme de réhabilitation générale phonique et thermique, la création d’une vraie filière de la production de chaleur renouvelable inexistante en France à ce jour, comprenant le développement de formations (eco-campus) et d’emplois localisés. Les fonds régionaux pour l’emploi et la formation permettront sur condition de ressources de garantir les emprunts pour financer la rénovation thermique des logements dans l’attente des crédits d’impôts de l’État.

## **4 - Se chauffer moins cher et moins polluant**

Le chauffage par le fioul ou le gaz coûte cher aux familles, détériore la qualité de l’air et épuise nos ressources naturelles. Les énergies renouvelables – solaire, éoliennes, bioénergies et géothermie sont l’avenir. En Île-de-France la géothermie est particulièrement adaptée et contribue à notre indépendance énergétique. Elle consiste à bénéficier de la chaleur produite par la terre. Son exploitation crée des emplois locaux et des recettes sans nuisance pour le voisinage (pas de bruit, pas de transports). Son prix de revient réel est actuellement très compétitif, d’autant plus lorsque sont intégrées les contraintes environnementales.

Nous sommes pour le respect total du moratoire sur les gaz de schistes interdisant les forages, qu’ils soient d’exploitation ou d’exploration (fracturation hydraulique). Tous les forages encore en cours doivent cesser au plus vite. Nous en connaissons les conséquences désastreuses pour notre planète et notre santé.

## **5 - Lutter contre la précarité énergétique**

La précarité énergétique concerne actuellement plus de 950000 franciliens. Nous nous opposons aux coupures d’électricité et de gaz tout au long de l’année. Sans énergie il n’y a pas de vie. L’énergie est un droit.

Nous avons bénéficié en France d’un service public de l’énergie mis en œuvre en 1946 et qui a fait ses preuves pendant de longues années aujourd’hui malmené par les ambitions de dérégulations et de libéralisation européennes.

## **6 – L’Eau**

La Région doit favoriser l’élargissement de la gestion publique de l’eau. L’eau est une compétence locale et doit le rester. L’exigence de sa gestion publique et citoyenne au plan local s’élargit et doit être soutenue. Le prix de l’eau –



qui peut être baissé y compris dans le cadre d'une délégation de service public - reste marqué par de très fortes disparités en Île de France. La Région engagera la réflexion et soutiendra les collectivités en faveur de la gratuité des premiers m<sup>3</sup> d'eau indispensables à la vie. La création d'un grand service public national « décentralisé » doit constituer un atout pour sortir ce bien commun des griffes du marché. En outre, cela doit permettre d'impulser un autre financement de l'eau, l'émergence d'une péréquation tarifaire garantie par l'État, de créer une filière de formation initiale et professionnelle en service public pour développer les métiers de l'eau, de se réappropriier la recherche et de la développer publiquement et enfin d'assurer la maîtrise publique des brevets...

## **7 – Objectif zéro déchets non recyclables**

La gestion des déchets est devenue une forte préoccupation des citoyens. C'est aussi une mine d'or pour les multinationales qui les exploitent. Ils représentent un coût de plus en plus important pour les contribuables et les communes. Un bon déchet est un déchet qu'on ne produit pas. De l'obsolescence programmée au suremballage en passant par le gaspillage alimentaire, le productivisme a fait son temps. Il faut le combattre. Mais quand le déchet a été produit, autant l'utiliser au maximum de ce que l'intelligence citoyenne et les technologies permettent, et le transformer en une ressource. Le temps de la mise en décharge ou même du tout à l'incinérateur comme seules voies d'élimination des déchets est révolu. Un déchet devient aujourd'hui un nouveau produit. C'est un atout pour faire face à la limitation des ressources naturelles et à la crise énergétique. L'économie circulaire est une véritable opportunité en ces temps de crise. On trie, on réemploie on recycle, ce qui peut l'être dans de nombreux secteurs, on valorise au travers de la production d'énergie et de compost. C'est pourquoi nous préconisons, à chaque fois que c'est possible, les réseaux de chauffage urbain utilisant le recyclage des déchets et les systèmes de récupération de chaleur. La Région s'engagera avec les communes à établir des scénarios de réduction des déchets, permettra l'instauration de collecte de bio-déchets des ménages et de la restauration et restauration collective.

## **8 - La nature doit reconquérir la ville**

La nature est loin d'être absente en Île-de-France, puisque les zones agricoles représentent 55% de sa superficie et les bois et forêts 22%. Forêts comme rivières sont notre patrimoine naturel. De grands parcs urbains, bois de Vincennes et de Boulogne, Parc départementaux de La Courneuve ou de Choisy-le-Roi sont d'authentiques espaces de respirations et de préservation de la biodiversité. Il faut, d'une part, préserver ces milieux naturels existants et réintroduire la nature au cœur de la ville, pour une meilleure qualité de vie. Le projet d'un « Central Parc » dans le Parc départemental Georges Valbon à la Courneuve est une hérésie ! Le droit aux espaces verts fait partie intégrante du droit à la ville. Dans les centres urbains, nous devons accompagner les collectivités à la reconquête de la nature en ville, la défense de la biodiversité, le zéro pesticides dans l'entretien des espaces verts et de la voirie. Nous accompagnerons le développement des ruches, l'écopâturage urbain.

## **9 - Des espaces publics agréables, moins de bruit pour une meilleure qualité de vie, moins de pollution visuelle**

Les grandes voies routières ou ferrées qui structurent l'Île-de-France d'aujourd'hui ont été construites souvent sans que l'on se préoccupe des nuisances subies par leurs très nombreux riverains, en particulier du bruit. Trop souvent, à l'image du périphérique, elles créent des barrières qui séparent les territoires.

Il faut reconquérir ces coupures urbaines, réduire les nuisances, pour une meilleure solidarité entre les territoires, pour une métropole ouverte.

La pollution lumineuse est telle dans la zone dense, qu'il devient improbable de goûter le plaisir d'un ciel étoilé. Nous réaliserons un plan lumière qui visera à réduire la pollution lumineuse. En accord avec les communes et les départements nous travaillerons à améliorer l'efficacité de l'éclairage public et nous supprimerons les enseignes lumineuses nocturnes dans toute la région.

Pollution visuelle, mais aussi pollution des esprits, la publicité envahit l'espace public. Le matraquage incessant vise à formater nos comportements, et nous pousser à la surconsommation. Dégradation de l'environnement, énergivore quand il s'agit de panneaux lumineux, d'écran LCD, la publicité est également une pollution des consciences, véhiculant souvent des représentations sexistes dégradantes. La liberté de recevoir ou de ne pas recevoir les messages publicitaires n'existe plus. Nous contribuerons à la réduction de la publicité dans l'espace

public. Interdite dans les lycées, nous veillerons qu'elle ne s'y immisce pas via des supports pédagogiques, des affichages sous couverts d'opérations de sponsoring. Nous interdirons les diffusions de publicité aux abords des lycées.

Nous portons l'ambition dans les transports publics de réduire l'omniprésence de la publicité afin de libérer les espaces à la culture, l'information citoyenne et associative.

- **Rééquilibrage du développement économique de la région vers l'est, le sud et le nord, grâce à la réforme de la redevance pour création de bureaux**
- **Maîtrise publique du foncier pour maintenir les activités productives et artisanales au cœur de la région**
- **« Zéro pesticides » dans l'entretien des espaces verts et de la voirie.**
- **Objectif de réduire de 20% d'ici 2020 la quantité de déchets produits.**
- **Nous voulons aller vers le zéro déchet non recyclé. Nous défendons la création de régies publiques des déchets ( collecte et traitement), et souhaitons réduire la part de l'incinération.**
- **Gratuité des transports en commun automatique et immédiate en cas de pic de pollution. Région lanceuse d'alerte pour mise en place de la circulation alternée.**
- **Programme de réhabilitation des lycées, du parc régional de logements et de bâtiments du tertiaire, réduisant à minima de 20% les consommations énergétiques.**
- **Plan quinquennal de rénovation énergétique du bâti**
- **Plan 10 000 immeubles verts**
- **Aide à la rénovation des copropriétés « passoires thermiques » et des copropriétés dégradées**
- **Multiplier, à minima, par deux la production d'énergies locales et renouvelables (éolien, photovoltaïque, biomasse, géothermie) sur le territoire régional à l'horizon 2020.**
- **Requalification des grands axes routiers d'Île-de-France en boulevards urbains ouverts à tous les modes de déplacement, y compris les transports collectifs et les liaisons douces.**
- **Soutien à la création d'espaces publics apaisés de type « zones de rencontre ».**
- **Participer au financement de plusieurs nouvelles opérations de couvertures du périphérique et d'autoroutes, pour dégager les terrains indispensables pour la création de nouveaux espaces recréant le lien Paris-banlieue, avec pour priorité la création d'équipements publics et d'espaces verts.**
- **Programme d'enfouissement d'infrastructures ferrées et d'autoroutes.**
- **Programme de résorption des points noirs du bruit.**
- **Participer au maintien et au développement de l'agriculture urbaine et péri-urbaine.**
- **Préserver tous les sites d'intérêts écologiques majeurs.**
- **Valoriser les paysages.**
- **Soutien à la création et à l'aménagement de parcs urbains et de jardins partagés dans les quartiers.**
- **Programme de végétalisation des murs et des toitures.**
- **Arrêt du projet de centre commercial géant Europa City à Gonesse avec piste de ski sur des terres agricoles.**
- **Arrêt du projet de bétonnage sur le parc départemental de la Courneuve**
- **Interdiction des enseignes lumineuses nocturnes dans toute la région**
- **Réduire l'emprise de la publicité dans l'espace public pour tendre à zéro publicité de marque dans les transports et la supprimer totalement dans les lycées**

## **4 – L'Éducation au Rendez-vous**

L'Île-de-France est l'une des plus jeunes régions d'Europe : un quart de sa population a moins de 20 ans. En France, un-e lycéen-ne sur 5 est francilien-ne ! Ces jeunes, leurs ambitions, leurs projets, font la richesse de

notre région. Leur accès à l'éducation, à la formation et à la qualification est un enjeu essentiel pour l'avenir de l'Île-de-France. Malgré la « priorité à la jeunesse » affichée par François Hollande, les postes d'enseignants et de personnels manquent, les conditions d'enseignement se dégradent, et les inégalités entre les territoires et les établissements continuent d'augmenter. L'éducation et la formation subissent aussi l'austérité. Tou-te-s les jeunes veulent réussir, tou-te-s y ont droit et le peuvent, et pourtant, trop d'élèves sont laissé-e-s sur le bord du chemin, privé-e-s des moyens de se réaliser pleinement. En Île-de-France, un-e lycéen-ne sur dix a un travail salarié régulier et met en danger sa réussite. Trop de jeunes se retrouvent dans des filières qu'ils et elles n'ont pas choisies, faute de places, et se retrouvent en situation de décrochage. Nous voulons nous engager dans une bataille sans précédent pour l'égalité.

## **1 - L'égalité exige un service public national**

Nous refusons le désengagement de l'État et les politiques d'austérité, la territorialisation de l'éducation qui aggrave les inégalités. Au sein des institutions et des collectivités, nous défendons la logique de service public. Nous porterons l'exigence d'une nouvelle réforme du lycée, revenant sur le désastre de la réforme Chatel, renforçant le caractère national du baccalauréat et donnant une ambition égale à toutes les voies (professionnelle, technologique et générale). Cette réforme est du ressort de l'État et doit s'inscrire dans la perspective d'un plan d'urgence pour l'école de l'égalité, de la maternelle au lycée et à la formation professionnelle ainsi qu'à l'université.

## **2 - L'égalité, c'est la même ambition pour tou-te-s les jeunes, sur tout le territoire.**

L'Île-de-France est une région de fortes inégalités. Pour la réussite de tou-te-s, nous donnons la priorité, dans les politiques régionales, aux élèves des milieux populaires et aux établissements où ils et elles sont scolarisés. Nous voulons continuer à travailler au rééquilibrage des territoires et favoriser partout la mixité sociale et scolaire.

Dès le budget 2012, le Conseil régional a arrêté toute subvention en investissement à l'enseignement privé ainsi que toutes les aides aux élèves. Nous continuerons à ne verser à l'enseignement privé sous contrat que la subvention définie par la loi (le « forfait d'externat »).

Il n'est pas acceptable que l'enseignement privé sous contrat échappe à toutes les règles imposées à l'enseignement public. Au-delà, il conviendra, alors que les restrictions des finances publiques ne permettent plus de financer correctement l'éducation nationale, d'engager une réflexion avec les franciliens sur la pertinence de saupoudrer les moyens sur les établissements privés qui de surcroît n'assume pas de mission de service public en ce sens qu'ils ne sont pas accessibles aux enfants des familles modestes.

Depuis des années, la stratégie des gouvernements successifs et des conseils régionaux est de soutenir les Centres de Formation d'Apprentis privés au détriment des Lycées professionnels, alors même que les Lycées professionnels peuvent intégrer en leur sein des sections d'apprentissage. Mais lorsque l'on sait qu'un contrat d'apprentissage sur trois est rompu avant son terme, il est prioritaire de permettre l'accès aux diplômes via la voie professionnelle sous statut scolaire ! Nous exigeons que la Région cesse progressivement de financer les Centres de Formation d'Apprentis privés au détriment des lycées professionnels et nous nous attacherons au contraire à améliorer la carte de l'offre de formations dans l'enseignement professionnel public.

Nous renforcerons les politiques éducatives régionales qui jouent un rôle majeur concernant l'accès à la culture, à l'histoire, à la citoyenneté et viennent en soutien aux équipes éducatives et aux projets des lycéen-ne-s.

Nous engagerons des campagnes pour lutter contre les représentations genrées liées à des filières et des métiers et nous créerons des dispositifs d'accompagnement spécifiques pour les élèves et apprenti-e-s qui, du point de vue de leur sexe ou de leur orientation sexuelle, sont minoritaires dans leur parcours.

## **3 - L'égalité, c'est une éducation gratuite.**

L'école obligatoire et gratuite, c'est seulement jusqu'à 16 ans. Et encore, les familles doivent quand même mettre la main à la poche pour le matériel, les sorties... Avec l'entrée au lycée, les coûts explosent, surtout dans les voies technologiques et professionnelles.

Nous avons déjà réussi à imposer des avancées pour la gratuité de l'éducation : manuels gratuits, aide à l'équipement en lycée professionnel, zone unique pour la carte imagine R... La tarification sociale des cantines est déjà entrée en vigueur dans le 93, le 94, le 95 et le 77 et sera appliquée dans le 91 et le 92 à la rentrée 2016. Elle sera généralisée à l'ensemble de l'Île de France d'ici deux ans et conduira à une diminution du coût de la restauration scolaire pour 78% des familles. Elle permettra au plus grand nombre d'avoir accès aux restaurants scolaires et de bénéficier d'une alimentation de qualité. Nous proposons de poursuivre dans cette voie avec la gratuité du matériel pour tou-te-s les lycéen-ne-s de la voie professionnelle et la gratuité des transports pour tou-te-s les jeunes d'Île de France.

Au niveau national, nous nous battons pour l'extension de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, qui obligerait l'État à garantir à tou-te-s les jeunes l'accès à une éducation gratuite jusqu'au bac.

#### **4 - L'égalité, c'est de pouvoir choisir sa formation, son emploi.**

Nous voulons en finir avec l'orientation subie, les filières de relégation, les filières soit disant réservées aux filles et d'autres aux garçons, les formations construites pour répondre aux besoins de court terme du patronat plutôt qu'aux besoins de la société et aux ambitions des jeunes. Chaque jeune doit être acteur-trice de sa formation et doit pouvoir construire son propre avenir.

Nous poursuivrons le développement des internats de proximité, qui facilitent l'accès pour tou-te-s à une offre de formation diversifiée.

Face au décrochage, nous agissons d'abord par la prévention au lieu de sortir les élèves en difficulté toujours plus jeunes de l'école. Nous privilégierons les dispositifs qui permettent le retour à l'école et développerons des dispositifs d'accrochage scolaire internes aux lycées. Nous développerons les micro-lycées, structures de retour à l'école intégrées au service public d'éducation nationale.

Le chômage des jeunes et la difficulté d'accès au premier emploi sont des réalités inacceptables dans une région qui crée autant d'emplois que l'Île-de-France. La Région doit accompagner chaque jeune Francilien-ne de la formation à l'emploi. Nous poursuivrons la bataille pour défendre et renforcer le service public national d'orientation, les CIO et les conseiller-e-s d'orientation psychologues qui contribuent en amont à la réussite des élèves et à l'élaboration progressive de leurs projets. En complément de cet indispensable service public national d'orientation, nous utiliserons le service public régional de l'orientation pour garantir à chaque jeune l'accès à un premier emploi de qualité. Dès maintenant, nous invitons les jeunes, les acteur-trice-s de l'éducation et de la formation, les salarié-e-s et les chef-fe-s d'entreprise à une fabrique coopérative pour construire ensemble les moyens de sécuriser le passage des jeunes Francilien-ne-s de la formation à l'emploi. La carte et le contenu des formations professionnelles dessinent l'avenir de notre région : elles doivent faire l'objet d'un large débat démocratique.

Nous proposons la tenue d'États Généraux de la Formation Professionnelle dès le début de la mandature pour faire un état des lieux complet et définir avec tou-te-s les acteur-trice-s la feuille de route les jeunes, le monde du travail, les salarié-e-s et responsables d'entreprises, les académies, les communautés éducatives et les universités pour inventer ensemble les formations et les emplois de demain.

#### **5 - L'égalité, ça se construit tou-te-s ensemble.**

La démocratie est au cœur de notre démarche. Pour construire l'égalité, nous voulons partir des exigences et des ambitions de tou-te-s les acteur-trice-s de l'éducation et de la formation en Île-de-France, à commencer par les jeunes. La grande consultation initiée en 2011 auprès des élèves d'Île-de-France a guidé et nourri la politique mise en œuvre pendant le précédent mandat et nos propositions. Nous voulons poursuivre dans cette voie et élargir encore le débat.

Tou-te-s les lycéen-ne-s doivent avoir les moyens de s'investir dans la vie de leur lycée, de mener à bien des projets. 50 lycées expérimentent déjà un budget participatif qui donne aux lycéen-ne-s les moyens de construire et d'équiper des lieux de vie, des salles de musique ... Nous proposons de généraliser sur la durée de la mandature les budgets participatifs des lycéen-ne-s à raison de 100 lycées par an à hauteur de 70 000 euros par lycée.

Nous voulons doter toutes les maisons des lycéens d'un budget de 30 000 euros pour permettre l'autonomie et l'engagement des jeunes dans des projets.

Nous proposons une réunion annuelle des CVL et des MDL pour recueillir l'avis des lycéen-ne-s sur les politiques éducatives mises en place et leur évolution.

## **6 - L'égalité, c'est avoir des profs partout.**

Notre région fait face à une importante crise de recrutement des enseignant-e-s. Les nouveaux-elles enseignant-e-s, venu-e-s de toute la France, peinent à se loger et à vivre en Île de France. Ces conditions de vie difficiles s'ajoutent à la dégradation des conditions de travail et beaucoup cherchent à quitter la région. En conséquence, la précarité s'accroît, les équipes changent et les conditions d'éducation se dégradent. Par ailleurs, les lycées ont besoin d'infirmier-e-s, d'assistant-e-s sociaux-ales, de médecins scolaires et de l'ensemble des personnels qui permettent de bonnes conditions de vie et d'étude pour les jeunes. Les réponses aux difficultés de recrutement sont d'abord nationales et passent par la création d'un pré-recrutement des enseignant-e-s sous statut de la fonction publique, et une augmentation de salaire des enseignant-e-s, en particulier des débutant-e-s qui gagnent à peine plus que le SMIC. Mais la région Île de France peut améliorer l'accueil des nouveaux-elles enseignant-e-s et favoriser la stabilité des équipes par un plan d'aide au logement pour les nouveaux-elles enseignant-e-s d'Île de France: développement de logements étudiants spécifiques pour les enseignant-e-s en formation, l'accès à des logements sociaux réservés pour les nouveaux-elles enseignant-e-s.

## **7 - L'égalité, à l'université aussi.**

Amphis surchargés, abandons sans diplôme, formations inégales : l'université a de plus en plus de difficultés à remplir son rôle. La Loi Pécresse confortée par la loi Fioraso aggrave le désengagement de l'État, la mise en concurrence des établissements, les regroupements autoritaires d'établissements et l'instauration d'un système à plusieurs vitesses d'enseignement supérieur, avec la course effrénée aux financements et à la compétitivité comme seul horizon. La recherche est un fleuron français source de rayonnement, de créativité et de dynamisme économique. Nous ne pouvons nous résoudre à laisser les gouvernements successifs détruire ce chef-d'œuvre national. Les récentes réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche ont très largement favorisé les financements sur projet, au détriment des financements de fonctionnement des laboratoires de recherche. Ainsi, les meilleur-e-s chercheur-euse-s passent leur temps à chercher des sous plutôt que de se concentrer sur leur recherche scientifique et l'encadrement des étudiant-e-s. Les Régions ont le pouvoir de freiner cette dérive absurde en privilégiant le budget par laboratoire.

A la rentrée 2015, ce sont 65000 étudiants qui n'ont pu s'inscrire à la fac, faute de place. C'est humainement tragique et c'est inconcevable pour un pays développé. Outre le nombre d'enseignements, l'heure est désormais à créer deux nouvelles universités, que nous proposerons à l'État de construire en banlieue. Nous nous mobiliserons pour que l'État s'engage dans la création de deux nouvelles universités franciliennes et de nouveaux laboratoires de recherche, et qu'il leur garantisse un financement pérenne et suffisant. La Région contribuera dans le cadre du contrat de plan à la recherche du foncier et des financements nécessaires à la construction. La construction doit proscrire les partenariats publics-privés qui sont une gabegie comme à Paris 7, où les bâtiments construits par Vinci ne respectent pas les normes de sécurité, les rendant en grande partie inutilisables.

La Région doit initier les assises de la Recherche et de l'enseignement supérieur pour construire avec les enseignant-e-s, les chercheur-euse-s, les étudiant-e-s et tous les acteur-trice-s, un futur audacieux et moderne pour l'université.

**•Doublement du budget dès 2016 -> 2 milliards par an consacrés aux lycées, soit 10 milliards sur la mandature pour :**

**Rénover les lycées en ayant besoin, en termes patrimonial et d'offres de formation, et mettre en œuvre un programme ambitieux de rénovations thermiques et d'accessibilité**

**Construire des extensions et de nouveaux lycées pour répondre à la pression démographique, avec une priorité pour les lycées accueillant les jeunes des milieux populaires**

**Assurer dans de bonnes conditions la maintenance et l'entretien régulier des 6 millions ½ de mètres carrés de lycées (patrimoine égal à celui de la SNCF)**

- **Accélération du programme d'équipement numérique des lycées (équipement informatique, espaces numériques de travail...) et recrutement de 200 agents pour réaliser la maintenance informatique des lycées dès la rentrée 2016 (compétence « nouvelle » de la Région)**
- **Poursuivre la mise en œuvre de la tarification sociale dans les cantines des lycées**
- **Gratuité de l'équipement pour tou-te-s les lycéen-ne-s : sur le modèle de la gratuité des manuels scolaires, ce principe sera étendu à l'équipement des lycéen-ne-s de la voie professionnelle et technique.**
- **Concernant l'enseignement privé sous contrat : imposer des objectifs de mixité sociale et continuer à ne verser que la subvention définie par la loi (« forfait d'externat »)**
- **Les bâtiments scolaires seront repensés pour être plus ouverts sur le quartier, la ville et comporter systématiquement des espaces dédiés aux familles**
- **Organisation des États Généraux de la Formation Professionnelle dès le début de la mandature avec tous les partenaires. Défense de l'enseignement professionnel et des lycées professionnels. En finir avec la mise en concurrence de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel sous statut scolaire et public**
- **Consultation annuelle par la Région des CVL et MDL pour recueillir l'avis des lycéen-ne-s sur les politiques éducatives mises en place et leur évolution**
- **La vie lycéenne sera encouragée, budgets des maisons des lycéens, budgets participatifs, soutien aux projets, plans de formation des lycéens à la démocratie participative.**
- **Pour lutter contre le décrochage scolaire par le retour en formation : nouvelles ouvertures de micro-lycées, trois par département**
- **Mobilisation pour que l'État ouvre de deux nouvelles universités en banlieue**
- **Le développement du logement social étudiant en zone dense et à proximité du réseau de transport en commun avec l'objectif de 50 000 nouveaux logements sur la mandature.**
- **Création d'un « chèque livres » pour les étudiants les plus modestes**
- **Le renforcement des dispositifs d'information et d'orientation des étudiants**
- **Des assises de la recherche et de l'enseignement supérieur**

## **5 - Une région mobilisée pour l'emploi**

6 millions d'emplois, deuxième métropole mondiale pour l'accueil des sièges des organismes internationaux, premier site mondial pour le tourisme avec 17,7 milliards d'euros de chiffre d'affaire, première région européenne en recherche et développement avec près de 100 000 chercheurs et 17 milliards d'investissement. Ce formidable dynamisme économique ne peut cacher la forêt des 675 000 chômeurs ou des 5 000 faillites d'entreprises dont le quart dans la construction. Au contraire, le dynamisme économique montre que la région a des atouts majeurs pour améliorer la situation pour peu que l'on agisse avec beaucoup plus de force et de courage. Nous déploierons nos efforts vers cinq axes prioritaires. L'emploi est facteur de pouvoir d'achat et d'activité économique élargissant ainsi la richesse fiscale. L'argent engagé par la puissance publique n'est par conséquent pas une charge, c'est la spirale vertueuse.

En concertation avec les autres collectivités, le Conseil régional organisera une conférence régionale annuelle pour l'emploi. Elle procédera à un inventaire détaillé des besoins d'emploi, de formation et d'accompagnement pour que les salariés, les citoyens, les syndicats, les associations, les élus, les représentants des entreprises, des institutions financières et des services publics puissent intervenir sur les choix. A partir du recensement des besoins, cette Conférence définira des objectifs sociaux chiffrés de recul effectif du chômage, de créations d'emplois ou de transformations d'emplois précaires en emplois stables et correctement rémunérés, de mise en formations, depuis les bassins d'emploi et jusqu'au niveau régional.

### **1. Défendre et promouvoir l'emploi**

En Île-de-France de nombreux emplois sont menacés dans des entreprises bénéficiaires du fait des exigences des actionnaires (licenciements boursiers) et le désinvestissement de l'État (suppressions d'emplois publics). Nos élu-E-s seront aux côtés de celles et ceux qui luttent pour sauver leur emploi et défendre l'intérêt général. Nous supprimerons les financements régionaux aux entreprises qui licencient en faisant des bénéfices, et entreprendrons des démarches judiciaires pour casser les contrats de marché public en cours avec celles-ci. En

effet, le total du budget 2015 du Conseil régional pour le poste « développement économique, innovation, tourisme » est de 230 millions d'euros. Plus largement, cet argent doit être mieux utilisé, car saupoudrer la région d'aides publiques aux entreprises n'est pas efficace. Nous privilégierons la création de régies publiques à l'externalisation au privé. Et nous créerons un Fonds Régional pour l'Emploi et la Formation (FREF) en utilisant une partie des aides publiques régionales aux entreprises pour développer un crédit sélectif et prendre en charge tout ou partie des intérêts des crédits accordés aux entreprises en fonction du nombre d'emplois et de formations de qualité programmés. L'effet de levier serait considérable : sur les 230 millions d'euros consacrés par le Conseil régional au « développement économique », si 100 millions servaient à doter le FREF pour porter à 0 % un taux d'intérêt qui, en moyenne aujourd'hui, est à 2 % sur le marché, on pourrait alors lever jusqu'à 5 milliards € de crédits nouveaux à taux zéro pour des investissements réels créateurs d'emplois.

## **2 - L'emploi industriel**

Avec près de 500 000 emplois, l'Île-de-France reste la première région industrielle de France. Contre la destruction de l'emploi industriel productif, nous défendons l'idée de son maintien en zone urbaine. Outre son enjeu stratégique, la production industrielle est moteur du dynamisme économique. En effet, un emploi industriel induit trois emplois dans le tertiaire ou les services. Maintenir l'industrie en zone urbaine suppose une mutation vers des pratiques industrielles moins nuisibles, moins bruyantes, plus sûres. Fleuron historique de l'industrie de Île-de-France avec l'aéronautique, l'automobile doit opérer le virage stratégique vers la voiture moins polluante. Les éco-Industries pourraient franchir une étape considérable dans les années à venir. Dans l'ensemble les bailleurs sociaux, ont à peu près réalisé les travaux nécessaires pour mettre le bâtiment aux normes environnementales. Le logement reste pourtant la première source de gaz à effet de serre. Pour une raison simple, le vaste tissu pavillonnaire et les résidences privées ne parviennent pas, faute de trésorerie à engager les travaux nécessaires. Les fonds régionaux pour l'emploi et la formation permettront à chaque famille de mobiliser les fonds dans l'attente du crédit d'impôt. Le carnet de commande de nombre de PME et de TPE ne permet pas l'embauche en CDI à temps complet de salariés. Le développement et la création de groupements d'employeurs, encouragés par la Région, permettront de mutualiser et sécuriser les embauches et les contrats en accord avec les salariés et leurs organisations représentatives.

## **3 - L'investissement public**

La relance de la construction et de la rénovation de logement telle que nous la portons conduira à la création de près de 170 000 emplois. Le développement de l'offre de transports publics créeront 10 000 emplois (5 000 conducteurs et conductrices, 2 000 pour la présence humaine, et 3 000 pour la maintenance) et l'ambition que nous portons en matière de santé, d'éducation, de culture, de sport conduiront à la création de plusieurs dizaines de milliers d'emploi. Au total, nous créerons 200.000 emplois en Île-de-France pour répondre aux attentes des Franciliens en matière de logement, de services publics et pour accélérer la transition écologique. 70 milliards d'euros par an, c'est le montant total des marchés publics passés par les collectivités territoriales, l'État et les grands opérateurs publics. Cela impacte considérablement l'activité économique. Ainsi le BTP fait plus de 50 % de son chiffre d'affaire grâce aux marchés publics. Ces chiffres confirment les marges de manœuvre de la puissance publique avec le monde de l'entreprise. Conditionner l'obtention de marchés publics au respect par l'entreprise de normes sociales et environnementales. L'entreprise utile pour la société et non l'entreprise profitant de la société. Il existe déjà une clause sociale qui est limitée à l'insertion et surtout qui est non contraignante. Ainsi moins d'un marché public sur cinq l'intègre. Des critères comme le taux de CDI dans l'entreprise, le respect du droit du travail et de la santé au travail des salariés l'engagement vers des procédés moins polluants... autant d'indicateurs puissants d'une authentique responsabilité sociale des entreprises. Le rapport à la sous-traitance, pour la rémunération mais aussi pour les échanciers, stabiliserait la trésorerie des TPE et des PME. Ajouté à une réorientation du crédit et de la mission des banques, ce levier sur leur trésorerie éviterait nombre de faillites.

- **Maîtrise publique du foncier afin de permettre aux artisans, aux TPE & PME, aux industries de rester en zone urbaine dense**

#### **4 - Opérer la mutation du Numérique**

La révolution numérique offre quantité d'opportunités pour chacun et pour l'emploi. Échanger, partager, communiquer... est devenu aussi nécessaire que manger boire et dormir. Une transformation des modes de vie, des imaginaires, des temps est à l'œuvre. Quatre foyers sur cinq sont désormais connectés à Internet. Les flux immatériels sont indispensables à la vie des entreprises. Si l'ADSL a permis l'accès au haut débit, elle est maintenant dépassée. La fibre optique est devenue indispensable. Mais nous sommes très loin du compte. Les opérateurs privés ont l'exclusivité de son développement. Conséquence immédiate : ne sont câblés que les secteurs rentables parce que denses en clients solvables. Les zones pavillonnaires dans lequel nombre d'artisans, de commerçants et de TPE sont implantés et les quartiers populaires ne répondent pas aux exigences de rentabilité sont en réalité exclu des plans. Et ce malgré l'ambition stratégique annoncée de 100% de foyer et d'entreprise connecté par très haut débit. L'état des finances des collectivités territoriales ne permettra pas de compenser ce manque à gagner. En outre, le contribuable serait en droit de s'interroger : confier au privé les secteurs rentables, et équiper sur les deniers public les secteurs déficitaires ? Cette conception de la péréquation territoriale n'est pas la nôtre. Parce que le numérique est un droit, son accès doit échapper à la loi du marché et être confié à un service public. Comme près de 40% de nos concitoyens, nous sommes très inquiets quant à la protection des données. Singulièrement celles détenues par la puissance publique. Nous nous prononçons pour la création de data center exclusivement publics pour la conservation de ces dernières.

- **Créer un service public régional du numérique et favoriser les opérateurs alternatifs (FAI alternatifs)**
- **Généralisation de l'usage des logiciels libres et d'outils ouverts dans les différents services publics régionaux : faire signer par nos candidat-e-s la charte de l'April**
- **Créer une plate-forme régionale éthique de financement participatif à 0% de commission pour permettre aux francilien-ne-s de réaliser des projets utiles (culturels, éducatifs, technologiques) contribuant à autre développement de l'Île-de-France.**
- **Placer toutes les données produites par la région sous le régime du « domaine commun informationnel »**
- **Créer un prix jeune de l'innovation technologique et sociale au service de la réponse aux besoins humains.**

#### **5 - Développer l'emploi et les innovations écologiques**

Améliorer la qualité de l'air, réduire la pollution sonore, améliorer la qualité de notre nourriture, lutter contre le réchauffement climatique, contribuer au développement d'une industrie respectueuse de l'environnement, soutenir la recherche, garantir le droit à l'énergie et enrichir la biodiversité de l'Île-de-France... Autant de défis pour préserver l'avenir et lutter contre les inégalités. Les familles populaires sont particulièrement victimes de la mal-bouffe comme des logements insalubres ou des énergies polluantes. Pour répondre à l'urgence écologique, la puissance publique doit s'engager pour le développement de l'industrie et de la recherche écologique, qu'il s'agisse des emplois spécialisés dans l'environnement (développement du recyclage intégral des déchets vers le "zéro déchets", eau et assainissement, énergies renouvelables comme la géothermie, le photovoltaïque) ou des emplois permettant d'atteindre les objectifs écologiques (rénovation thermique et phonique de l'habitat, transports non polluants pour les personnes et les marchandises...). Exemplaire, la Région poursuivra la rénovation écologique de ses immeubles et ses lycées. Nous intégrerons dans les marchés publics des clauses favorisant des entreprises éco responsables à l'image de Nexcis, filiale d'EDF menacée de fermeture, alors qu'elle a développé un procédé innovant de panneaux solaires intégrés directement aux fenêtres des bâtiments.

L'économie « verte » génère déjà 250 000 emplois en Île-de-France avec un potentiel à 900 000. C'est dire que l'urgence écologique peut être une formidable chance pour l'emploi. Mais pour faire la guerre au réchauffement climatique, il faut faire la guerre à la finance ! Le scandale récent des automobiles Volkswagen en témoigne. La Région a le pouvoir de fixer les objectifs environnementaux et les normes de production. Elle peut accompagner et peser sur les acteurs économiques. Elle contribue au financement de la recherche. Enfin,



la commande publique est un puissant levier. C'est dire la faute stratégique que commettent les gouvernements successifs en diabolisant la dépense publique.

- **Développer les énergies locales et renouvelables - éolien, photovoltaïque, biomasse (valorisation des déchets), géothermie -, dans une perspective de maîtrise publique de leur production et de leur diffusion (pôle public).**
- **Soutien aux recycleries, ressourceries.**
- **Favoriser la formation et la recherche sur ces secteurs qui sont les gisements d'emplois du futur.**

## **6 - La tranquillité publique est aussi une chance pour l'emploi**

Vivre dans un environnement apaisé est une aspiration largement partagée. Agressions, vols, cambriolages, menaces, incivilités... autant d'actes qui dégradent le quotidien. Les mesures sécuritaires se multiplient depuis deux décennies. Elles ne parviennent pas à endiguer leur augmentation. Nous défendons un autre point de vue. Pour s'attaquer à la petite délinquance, il faut remettre de l'humain et des services publics partout. Et revenir aux îlotiers. Pour s'attaquer à la grande délinquance la police nationale doit avoir des moyens. La surveillance généralisée de la population par la multiplication des caméras dans l'espace public ne peut-être la solution. Elle est souvent inefficace et liberticide. C'est pourquoi nous privilégions la présence humaine.

- **La sûreté est une fonction régaliennne. L'État doit l'assumer. La police doit être nationale. La diminution drastique du nombre de policiers justifiée par la politique d'austérité n'a pu être compensé par les polices municipales. Les formations, les missions de ces derniers ne leur permettent pas d'être efficace contre la délinquance. De plus, il s'agit d'un transfert sur les communes d'une dépense qui revient à l'État.**
- **Il faut en finir avec la politique du chiffre et décupler le nombre de policiers avec une orientation centrée sur la proximité et en particulier remettre les îlotiers à l'ordre du jour.**
- **Pour lutter contre la violence à l'école et favoriser la réussite de tous les élèves, nous renforcerons la présence d'adultes à l'école.**
  - **L'Île-de-France compte 100 000 emplois mais aussi 12 000 chômeurs dans les secteurs de l'animation socio-culturelle et du sport. Pourtant, l'importance des centres de loisirs, des centres de quartiers, de la pratique du sport et des activités culturelles sont connues pour leur efficacité déterminante sur la baisse de la délinquance. La Région coordonnera une action concertée entre l'État, les bailleurs sociaux, les collectivités territoriales, les équipements culturels, les fédérations sportives avec l'ambition de passer en cinq ans à 200 000 emplois dans ce secteur.**

## **7 - Les métiers humains pour tendre la main aux tout-petits comme à nos anciens.**

En Île-de-France, ce sont plus de 25 000 étudiants qui se forment aujourd'hui aux métiers sanitaires et sociaux. Il s'agit d'une compétence régionale importante qui répond à de nouveaux besoins sociaux tant pour l'accueil de la petite enfance que pour répondre au vieillissement de la population. En effet, l'espérance de vie augmente mais l'espérance de vie en bonne santé diminue ce qui pose la question de la dépendance et de la manière de l'accompagner. Les inégalités qui augmentent dans notre Région ont comme conséquence le besoin croissant de travailleurs sociaux pour les publics les plus fragiles. Ce sont donc des métiers qui ne connaissent pas le chômage. 95% des jeunes diplômés de ces secteurs trouvent en effet un emploi en Île-de-France en moins de 6 mois. Ce sont des métiers qui améliorent la qualité de vie, qui sont durables et non délocalisables et sont un des leviers pour répondre efficacement au chômage des jeunes.

- **Création de 2 000 places d'ici 2015 dans les instituts formant aux métiers du sanitaire et du social.**

## **8 - Se former pour travailler**

La révolution technologique, la reconversion écologique génèrent de nouveaux métiers. De plus en plus de salariés aspirent à changer de travail au cours de leur vie. Bref, l'époque où on allait à l'école apprendre un métier pour la vie est révolue. L'évolution permanente est à l'ordre du jour. Pour que les besoins de la société et les aspirations individuelles soient en adéquation, la formation doit perdurer tout au long de la vie. Pour lutter contre le chômage, la Région favorisera l'insertion professionnelle et l'acquisition des qualifications.

La relation emploi/formation sera un axe majeur de notre réflexion pour refonder une politique globale de l'emploi en Île-de-France. Le droit et l'accès à la formation des salariés tout au long de leur vie professionnelle est pour nous un préalable indispensable. Face à ces interrogations, une relocalisation des politiques de l'emploi pourrait être une solution. Plusieurs succès ont été enregistrés en ce sens via des groupements locaux d'entreprises, des groupes locaux de formation ou encore des groupes d'économie solidaire. La Région a vocation à structurer cette relocalisation, à lui donner harmonie et cohérence pour lui donner les moyens de réussir.

Afin d'opérer cette refondation profonde nous organiserons des « Etats Généraux de la formation professionnelle » en début de nouvelle mandature avec tout l'éventail des acteurs impliqués dans le monde du travail et de la formation (jeunes, salariés et employés, organisations syndicales, responsables d'entreprises, membres de la communauté éducative) pour dresser ensemble un état des lieux précis et définir les formations et les emplois de demain.

- **Élargir l'offre de formation (nouveaux métiers en lien avec reconversion écologique et sociale, augmentation du nombre de place) et son maillage sur l'ensemble du territoire de l'Île-de-France pour lutter contre les inégalités spatiales.**
- **Un guichet unique facilitera l'accès à la formation et attribuera les chèquiers formation Île-de-France.**
- **Un service public de l'emploi-formation garantira le droit à des formations correctement rémunérées**
- **La délégation aux seuls organismes publics, ceux issus du paritarisme, de l'éducation populaire ou de l'économie sociale et solidaire, des formations professionnelles.**
- **Le rétablissement des chèquiers-langues pour les demandeurs d'emploi et les jeunes sans qualification pour lesquels une formation en langue étrangère est indispensable à leur projet professionnel.**
- **La gratuité et la rémunération de la formation professionnelle pour les salariés non indemnisés qui ne relèvent pas de conventions spécifiques.**

## **9 - Un fond régional pour l'emploi et la formation**

Afin d'accompagner le financement des projets à forte valeur ajoutée sociale et environnementale, la Région constituera un fond pour garantir les crédits bancaires. Et même pour prendre en charge les intérêts des projets les plus vertueux. Un ordre de grandeur des ambitions que la Région pourrait se fixer est indiqué par la masse de crédits distribués par le système bancaire dans la région Île-de-France, 584 milliards d'euros.

Réorienter 10 % de cette masse conduirait le système bancaire à consacrer 58 milliards à des investissements classés comme prioritaires par les élus régionaux en fonction de critères sociaux, économiques et environnementaux. Concrètement, si une banque accepte de financer un projet d'intérêt général, l'emprunteur bénéficiera d'une bonification d'intérêts et d'une garantie apportée par le FREF.

# **PARTIE II**

# L'HUMANITE AU CŒUR DE NOTRE PROJET

Partage, entraide et dialogue entre les habitants de tous les âges et de toutes les origines sont les ingrédients essentiels pour bien-vivre ensemble. Le foisonnement de la vie culturelle, associative et sportive ; les rendez-vous festifs et la richesse de la citoyenneté, des lieux d'échange et d'écoute en sont les gages. Un bien que chacun préserve par son implication et sa participation. Un bien que nous défendons du quartier à la Région.

## 1 - La culture

Région parmi les plus créatives d'Europe, l'Île-de-France rassemble une part décisive de la vie culturelle française. Elle dispose d'un maillage très dense d'équipements et de structures artistiques et culturels, certains de stature nationale ou internationale, le plus grand nombre au plus près des habitants. Le secteur associatif y joue un rôle moteur ainsi que les pratiques de cultures urbaines, les lieux de cultures alternatives. Des milliers d'artistes et de professionnels vivent, travaillent et participent de la dynamique culturelle de ce grand territoire. Mais cette grande richesse est aujourd'hui inégalement répartie allant jusqu'à la fracture entre les territoires de petite et de grande couronne.

L'Île-de-France est riche aussi d'une vive tradition populaire et militante qui a participé de la construction de politiques culturelles audacieuses pour que l'art et la création se partagent et échappent aux académismes et à la dictature de l'argent. Construction qui se traduit au niveau régional notamment par la mise en place des dispositifs de permanence artistique et culturelle (PAC) qui ont encouragé et stabilisé le travail de nombreux théâtres, troupes, compagnies et lieux de création ; ainsi que par une politique de soutien à la création cinématographique et à la librairie. L'action culturelle a été encouragée.

Aujourd'hui la logique d'austérité du gouvernement, les baisses de dotations aux collectivités territoriales, villes, départements, agglomérations et Région mettent en danger les enseignements artistiques notamment les écoles d'art et de musique, les bibliothèques et médiathèques et plus généralement tous les lieux de diffusion des savoirs où se combattent les inégalités sociales. Ces politiques relayées par le ministère de la Culture attaquent directement les pratiques artistiques et les créateurs eux-mêmes. A cela se conjuguent les menaces permanentes sur le régime de l'intermittence brandit par le Medef qui précarisent des milliers de jeunes qui choisissent de conjuguer leur vie avec l'art et la création. La révolution numérique bouleverse les modes de création, de fréquentation et de partage des œuvres. Elle ouvre des champs immenses que les politiques publiques doivent prendre en compte sous peine de voir les multinationales du secteur (Amazon, Google..) régner en maître sur les imaginaires en uniformisant et marchandisant l'art et la culture. C'est un enjeu démocratique.

Nous souhaitons promouvoir une politique permettant à chacun-e, notamment les jeunes, de trouver les voies pour exprimer son potentiel créatif. Dans la filiation de la démocratisation culturelle, nous portons aujourd'hui l'ambition d'une véritable démocratie culturelle qui s'appuie sur l'appropriation des pratiques, comme sur la représentation des diversités culturelles et artistiques. La vie culturelle et la création sont un levier décisif pour construire une société plus juste, plus libre et fraternelle. « Nos vies d'abord », c'est une place renouvelée pour la culture à la mesure des urgences sociales et artistiques.

Les structures d'éducation populaire qui permettent de démultiplier les rencontres avec l'art, la création et la culture sous toutes ses formes, de la mettre en partage autant qu'en débat doivent être soutenues et non asphyxiées par des suppressions de financement.

Pour cela nous proposons en dialogue et en construction avec les artistes, les créateurs, les habitants-tes d'Île de France de :

- Doubler le budget régional de la culture
- Amplifier le soutien à la création, à la diffusion et à la production aux pratiques et aux lieux émergents, à la diversité, enfin à l'éducation populaire sous toutes ses formes dans ses liens avec l'art et la création.
- Repenser de manière dynamique et à égalité les coopérations avec les autres collectivités et l'État. Afin d'arriver à une vraie compétence partagée et d'obtenir les dotations nécessaires
- Tenir les deuxièmes Assises de la Culture, et d'envisager la mise en place un observatoire des politiques culturelles créant un lien permanent entre la Région et les artistes du spectacle vivant.
- Poursuivre et développer l'aide à la permanence artistique en développant la mise à disposition de lieux de travail spécifiques pour les artistes, dédiés à la recherche et à l'expérimentation. (comme les « accueils studios » en danse contemporaine). Développer la PAC qui a donné de l'élan à la création, en revisitant son dispositif sur la base d'évaluations. Donner un nouvel essor aux « Fabriques de culture » et mettre en place un comité paritaire élargi aux Arts de la rue et de la Piste, aux Musiques actuelles, et ouvrant la possibilité de cumuler des aides.
- Créer pour tous d'un « pass-culture » basé sur le quotient familial, permettant d'assister à toutes les manifestations culturelles publiques de la région.
- Postes de médiateurs culturels dans tous les lycées, en lien avec les politiques de soutien aux équipes de création.
- Création d'une « carte jeune » pour les moins de 25 ans qui englobera « pass culture » et facilitera le contact avec la création en leur proposant un tarif préférentiel pour accéder aux spectacles, expositions, concerts et représentations
- Accroître l'aide aux Arts Plastiques, aux plasticiens. Créer un dispositif d'aide aux Écoles de musique.
- Amplifier l'aide à la création numérique, mettre en œuvre un dispositif d'aide adapté au développement du numérique, des Arts numériques..
- Encourager une meilleure coordination les organismes associés de la Région dans le domaine culturel (Arcadi, Onif, Ariam, La Fonderie, Festival d'Île de France, le Lieu du design)
- 

## **2 - Sports et loisirs**

20 000 clubs, 300 000 bénévoles engagés auprès de 2,5 millions de licenciés, 6,3 millions de pratiquants : l'Île-de-France est une terre de sport.

Facteur de bien-être, de convivialité et de santé, la pratique d'une activité physique et sportive est un élément culturel essentiel à l'émancipation de toutes et tous. Qu'elle s'inscrive dans un club, au féminin comme au masculin, en compétition ou en loisir, dans une pratique familiale ou libre, à tous les âges de la vie, à l'école ou au travail, pour les personnes en situation de handicap : Le sport n'est pas un supplément d'âme. Pour que le sport soit dans les faits un droit accessible à toutes et tous, nous voulons faire des politiques régionales un rempart à sa marchandisation. Pour cela, nous renforcerons la mission de service public de la Région en partenariat avec le mouvement sportif régional à travers les conventions et en doublant le budget de fonctionnement consacré au développement des pratiques sportives, à la formation et à l'emploi sportif.

Notre priorité pour l'action de la région sera d'assurer l'égalité d'accès au sport pour toutes et tous par le soutien à l'équipement du territoire, au sport scolaire, à toutes les pratiques tout au long de la vie, aux pratiques féminines et mixtes, au handisport et à tous les sports adaptés. La passion du sport nécessite également un accompagnement pour lutter contre les pratiques LGBTPhobes dans les stades, les manifestations de racisme, de violence.

Tous les nouveaux lycées devront avoir les équipements sportifs nécessaires à l'enseignement de l'EPS.

Nous ferons de la formation des éducateurs sportifs et des bénévoles la grande cause de cette mandature avec la gestion du CREPS comme un outil public pour un réseau francilien de formation.

Notre boussole dans le schéma des formations régionales aux métiers du sport sera l'émancipation humaine, le progrès pour toutes et tous dans le respect de la dignité des sportives et sportifs. Un indicateur de "développement humain par le sport" pourrait à cet effet être étudié.

Nous serons exigeant et extrêmement vigilant quant au respect de l'environnement et de l'éthique sportive à tous les niveaux de pratique et dans l'organisation des compétitions en les inscrivant comme des clauses incontournables de tous nos partenariats.

L'action des « ambassadeurs du sport » notamment dans les lycées et les CFA sur les valeurs que doivent porter le sport sera renforcée avec le souci également de contribuer à la reconversion des sportifs de haut niveau que ces ambassadeurs constituent.

Nous nous opposons aux partenariats Public/Privé et au processus de "naming" qui vise à vendre le nom d'un équipement ou d'une compétition au détriment de la mémoire et de la culture sportive.

Nous continuerons l'aménagement des bases de loisirs, 3000 hectares pour toutes les pratiques de loisirs respectueuses de la nature et de la biodiversité, avec une nouvelle gestion par la Région en respectant dans la gouvernance le principe de proximité assuré par les élu-e-s locaux.

Notre politique sera en permanence co-construite avec le mouvement sportif régional à travers la conférence régionale du sport, avec les personnalités de la société civile qui y siègent et la mise en place de nouveaux outils de démocratie participative.

- Doubler le budget de fonctionnement du sport en le passant de 10 à 20 millions pour renforcer notre soutien aux ligues et comités régionaux, aux bénévoles, aux associations d'éducation populaire et pour l'élargir aux clubs omnisports afin de favoriser toutes les pratiques tout au long de la vie, les pratiques féminines et mixtes, le handisport et le sport adapté.
- Poursuivre le soutien à l'équipement du territoire, aux centres de formation, aux piscines, aux terrains de grands jeux et mettre en place « un plan patinoires à l'image du plan piscine »
- Appliquer une « charte du sport durable » visant le respect de l'environnement aux manifestations sportives et aux conventions avec le monde sportif.
- Créer « indicateur de développement humain par le sport » qui orientera l'ensemble de nos actions de formation et nos conventions.
- Poursuivre la conférence régionale du sport pour impliquer davantage le mouvement sportif dans la co-élaboration de nos politiques et créer de nouveaux outils de démocratie participative.
- Préserver le joyau que sont les 12 bases de plein air et de loisirs par une reprise de leur gestion par la Région.
- Opposition aux Partenariats Publics Privés et au « naming »
- Soutien à la lutte contre les manifestations de violence, de racisme et de LGBTphobies dans les stades

### **3 - La vie associative**

Belote ou pétanque, aide aux devoirs ou amicales de locataires, solidarité internationale ou distribution alimentaire, sport ou culture, philatéliste ou santé, lutte contre le sexisme ou pour un audit citoyen de la dette, pour la défense des droits de l'homme ou pour promouvoir l'intérêt général écologique ... les raisons de s'associer forment une liste à la Prévert. Mille raisons de s'associer pour vivre ensemble, pour tendre la main, pour que ça aille mieux. Les associations tissent une formidable toile de solidarité, elles maillent notre territoire comme peu d'autres structures et sont aussi un vivier d'emplois. 250000 franciliens sont salariés dans les associations. Elles sont très menacées par les réductions des budgets des collectivités territoriales. Ce pourrait être un gigantesque plan de licenciement. Le financement par projet les mets en compétition, dénature souvent leur intention initiale, et leur fait perdre un précieux temps bénévole. Nous défendrons auprès de l'État l'impérieuse nécessité de les préserver, de les développer. Partie prenante de l'Économie sociale et solidaire avec les coopératives et les mutuelles, nous mettrons à disposition des associations la plate-forme régionale de l'ESS.

- **Augmenter et simplifier le soutien aux associations dans le cadre de leur fonctionnement et sortir de la seule logique de projet qui ne répond pas à leurs besoins en garantissant un mode de financement par convention triennale**
- **Renforcer dispositif projets citoyens**
- **Création d'un guichet unique de dépôt des demandes de subventions et création d'un guide régional d'aide aux associations. Le renforcement du soutien aux associations pour pérenniser leur travail et les structures avec des conventions pluriannuelles.**
- **Multiplier par deux le Fond régional de développement de la vie associative au cours du mandat**

## 4 - Le handicap

La situation de handicap, la limitation d'activité, peut concerner chacun d'entre nous. Accident de la vie, maladie, grand âge... nous pouvons tous être un jour où l'autre en situation de handicap. La loi de la jungle, c'est la loi du plus fort. La civilisation, c'est la main tendue au plus faible. « Nos vies d'abord » c'est un engagement en faveur de l'accessibilité universelle. La Région se doit d'être exemplaire dans ses pratiques : tous ses bâtiments doivent être accessibles, ses textes lisibles et écoutables. Garantir l'accès à la formation, se traduira par la mise en accessibilité de tous les lycées d'Île-de-France à l'horizon 2022. Nous désapprouvons le report de 2015 à 2022 de l'obligation d'accessibilité et nous engageons à garantir que tous les bâtiments de la Région seront accessibles. La Région engagera également un combat avec le monde de l'entreprise. A peine 20% des entreprises franciliennes respectent leur obligation de 6% de travailleurs handicapés. Les marchés publics seront contraints de les respecter. De même que les entreprises soutenues par la Région. Le droit de se déplacer est également un impératif d'égalité et de liberté. La mise en accessibilité des gares, des trames et des bus en cours sera accélérée. Le droit à un logement accessible sera couplé au droit à la mise en accessibilité du logement lorsque la situation de handicap survient. A cette fin, un fond de solidarité sera constitué par prélèvement sur chaque construction. Culture, sport, tourisme seront également des droits priorités. Chacune des actions seront construites avec le conseil consultatif du handicap.

- **Dénoncer la loi qui a repoussé de 2015 à 2022 l'obligation d'accessibilité**
- **Garantir que tous les bâtiments de la Région seront accessibles sans user des dérogations**
- **Soutenir les Maisons Départementales des Personnes handicapées, menacées de baisses de moyens dans la loi**

## 5 - Les quartiers populaires au cœur du changement

Il y a 10 ans Zayed et Bouna tombaient. Nos banlieues s'embrasaient faisant prendre conscience de la situation de celles-ci et des ravages des politiques libérales, du chômage, de la précarité, du racisme, de la stigmatisation et du mépris. Des milliards ont été engagés dans le renouvellement urbain. Habitat, espaces publics ont été améliorés mais au prix de la destruction nombreux logements sociaux, en pleine crise du logement... Des projets de transports sont en cours, ils ne doivent pas être retardés. De nouveaux doivent être engagés dans nombreux territoires. 10 ans après les révoltes de 2005. La situation reste terriblement dégradée. Le plus souvent elle a empiré. Si l'urbain a été pris à bras le corps, là où des élu-e-s se sont fortement impliqués, l'Humain est resté sur le bord de la route. Un francilien sur trois habite dans un quartier populaire. Contraste saisissant, au cœur d'une des plus riches métropoles mondiales, la moitié des familles y vivent sous le seuil de pauvreté, 40% des jeunes sont au chômage. Les contrôles au faciès sont quotidiens. Le sentiment d'injustice et d'humiliation reste à vif. « Nos vies d'abord » est bien plus qu'un slogan. C'est un art de vivre. Parce que, n'en déplaise aux experts du monde catholique, nos quartiers sont des lieux de vie, de créativité.. Plein d'énergies et plein d'idées. Il y existe une capacité à inventer, à faire différemment comme nulle part ailleurs, la diversité et l'inter-culturalisme sont des atouts. Les associations y font un travail de terrain formidable. Les femmes en particulier tissent jour après jour des liens et des espoirs. Il suffirait de si peu. Et la Région peut faire beaucoup. D'abord l'emploi. Le plan que nous proposons pour l'emploi sera articulé à l'exigence d'embauche et d'insertion pour les jeunes de ces quartiers dans tous les marchés publics.

Nous accompagnerons les entreprises qui avec nous feront ce pari. L'école aussi peut jouer un rôle majeur. La folie austéritaire diminue inexorablement le nombre d'adultes dans les écoles. Les RASED, la suppression des décharges de directeur, l'augmentation du nombre d'élèves par classe, la diminution des heures d'enseignement... autant que mesure que nous combattons avec les franciliens. Nous démultiplierons la présence humaine dans les quartiers : gardiens d'immeuble, facteurs, commerçants, animateurs de rue, acteurs sportifs et culturels. Nous militons pour une relation apaisée avec la police. Des policiers dédiés au quartier, formés, connus des jeunes et des habitants seront bien plus efficaces que les BAC misent en place par Nicolas Sarkozy. Le récépissé contre le contrôle au faciès sera ici comme partout ailleurs dans le monde, un facteur essentiel dans la recherche de ce respect mutuel. Enfin, nous poursuivrons l'investissement de la région dans le renouvellement urbain, 430 M€, avec une philosophie plus respectueuse de l'histoire et des aspirations de ces quartiers. En réalité ces quartiers, ont plus encore besoin des mesures de droits communs à toutes les populations.

- **Des mesures urgentes de rattrapage du droit commun**
- **Plan d'installation d'équipements et de services publics de qualité (stations du réseau ferré, missions locales, lycées et bibliothèques, médiathèques, crèches, centres de santé et IVG, maisons de la justice et du droit, maisons des associations et des syndicats...) dans les zones qui en ont le plus besoin.**
- **Lutte contre l'habitat dégradé en collaboration avec les collectivités et la promotion d'éco-quartiers.**
- **Renforcement du soutien régional en matière d'insertion professionnelle, de réussite scolaire, d'actions culturelles, d'actions sportives, d'animation, de développement local, de convivialité. Les domaines d'interventions seront élargis.**

## **6 – Jeunes : le chemin vers l'autonomie**

L'Île-de-France est la région la plus jeune de France, une des régions les plus jeunes d'Europe. L'énergie, la créativité, l'engagement des jeunes de notre région constituent un potentiel extraordinaire. Les jeunes sont les premier-e-s touché-e-s par l'explosion du chômage et de la précarité, par les inégalités, les discriminations, la crise du logement, par les politiques d'austérité. Leur immense potentiel se trouve confronté chaque jour à des obstacles insupportables qui engendrent colère et frustration. Premières victimes de la crise, nous refusons que la jeunesse devienne une génération sacrifiée.

Partout dans les villes et les quartiers de notre région, à l'école, au sein d'associations, de clubs sportifs, dans la rue, les jeunes expriment leur volonté d'être écouté-e-s, de réussir, d'exercer leur citoyenneté, développent de nouveaux réseaux de solidarité. Il est temps de laisser place à la création, à l'imagination, au rêve, à l'épanouissement de chacune et de chacun.

La Région peut être un acteur essentiel de ce projet. Elle peut s'appuyer pour cela sur les nombreux dispositifs, structures, initiatives en direction des jeunes que développent les villes, les départements, les associations... ainsi que sur ses compétences essentielles pour la vie des jeunes (lycées, formation professionnelle, transports, développement économique...).

En développant son rôle de coordination, de mise en commun, en luttant contre les inégalités des jeunes dans l'accès à leurs droits et en créant de droits nouveaux, elle peut être un maillon essentiel d'un engagement collectif et partagé en faveur de l'autonomie des jeunes.

Pour ce faire, la Région initiera une conférence régionale « Réussite et épanouissement des jeunes en Île-de-France : le chemin vers l'autonomie », dès 2016, pour construire avec tou-te-s les acteur-trice-s de la région (associations, villes, départements, centres sociaux, missions locales, clubs de prévention, entreprises..) un véritable service public régional de l'autonomie des jeunes.

Ce service public prendra appui sur les acteurs et actrices de proximité pour mieux coordonner et développer de nouveaux dispositifs d'information, d'orientation, d'accompagnement et de démocratie pour la réussite de toutes et tous les jeunes. La Région pourrait ainsi créer une plateforme numérique pour l'autonomie des jeunes, qui permette d'informer les jeunes sur leurs droits et de les accompagner dans leurs démarches et projets. Au-delà, la Région serait à l'initiative de l'élaboration avec tou-te-s les partenaires d'un schéma régional de coordination des politiques jeunesse.

La Région s'engagera pour permettre aux jeunes d'être des acteurs et actrices à part entière des politiques publiques : initiatives publiques de débat avec les jeunes, refonte du Conseil régional des jeunes, budgets participatifs pour les lycéen-ne-s, réunions annuelles des représentant-e-s des lycéen-ne-s (CVL, CAVL), des étudiant-e-s (CEVU, CROUS...), des apprenti-e-s...

La Région créera une « carte jeune » gratuite, unique et universelle, pour tou-te-s les jeunes de moins de 25 ans ouvrant l'accès à de nouveaux droits à la culture, à la santé, aux loisirs... par des partenariats avec les structures de toute la région et les collectivités qui s'engageraient dans cette démarche.

Au-delà, le service public régional de l'autonomie des jeunes permettra de créer de nouveaux droits pour les jeunes et sera un guichet unique pour l'accès à tous les droits.

- Gratuité immédiate des transports publics pour les jeunes de moins de 18 ans dès le début du mandat (2,5 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes sont concernés). D'ici 2021, extension de la gratuité à tous les jeunes de moins de 25 ans (en formation ou en insertion).
- Construction de 50 000 nouveaux logements publics pour les étudiant-e-s d'ici 2021. Au-delà, la Région conditionnera ses aides aux collectivités au respect d'objectifs chiffrés en matière de logements étudiants. Les logements ainsi créés seront gérés par les CROUS, qui constituent le service public régional du logement étudiant.
- Permettre aux jeunes d'accéder au logement social, en incitant les collectivités et les bailleurs à prévoir des logements adaptés à leurs besoins (T1/T2) et à réserver une part de leur parc aux moins de 30 ans.
- La Région lancera un plan d'urgence pour l'emploi et la formation des jeunes en mobilisant d'importants moyens en lien avec Pôle Emploi, les missions locales, l'AFPA, les GRETA et les collectivités.
- La Région agira pour l'égalité des jeunes et la lutte contre les discriminations dans l'accès aux stages et à l'apprentissage, en développant un accompagnement personnalisé des jeunes (« bourses aux stages »...) dans le cadre du service public régional d'orientation.
- Mise en place d'une « Charte régionale des stages et de l'apprentissage » pour que les entreprises, CFA, universités, lycées... s'engagent à ce que les stages et apprentissage comprennent une véritable dimension pédagogique (missions en lien avec la formation, tutorat dans l'entreprise, accompagnement par les responsables pédagogiques...) et offrent un cadre protecteur pour les jeunes (respect du droit du travail, rémunération décente...).
- Gratuité de la contraception pour les jeunes en formation, en insertion ou au chômage.
- Soutenir les collectivités et les centres municipaux de santé pour le développement d'initiatives qui permettent l'accéder des jeunes à un parcours santé de qualité.

## **7 - Pour l'égalité femmes-hommes, des mesures radicales**

Pour faire progresser l'égalité entre femmes et hommes et faire reculer les violences sexistes et sexuelles, la Région doit mettre en œuvre une politique courageuse et créative. Nous voulons inscrire au cœur de notre projet régional des mesures féministes pour changer notre Région, la rendre plus juste et solidaire.

Aujourd'hui, les femmes sont les premières victimes de la régression sociale qui pèse sur les salaires, les retraites, et les politiques régressives telles que le développement du travail du dimanche, du temps partiel...

Dans les quartiers populaires, de nombreuses femmes doivent se battre pour travailler, subissant horaires décalés, temps partiels, distances trop longues en transports en commun dans de mauvaises conditions tout en assurant seule la famille monoparentale. Trop souvent invisibles dans les politiques mises en place, nous ferons de l'amélioration des conditions de vie des femmes et de l'égalité entre femmes et hommes un thème transversal de nos politiques pendant notre mandat.



Pour commencer, l'exécutif régional se dotera d'une vice-présidence à l'égalité entre les femmes et les hommes avec des moyens humains et financiers. Symbole brutal du patriarcat, les violences faites aux femmes seront la priorité de la délégation. Car, il ne s'agit pas seulement d'un problème d'ordre privé. A chaque échelon, nous devons sensibiliser, accompagner les femmes victimes de violences et agir pour mettre fin aux violences. Beaucoup d'expériences existent pour sortir les femmes des violences : que ce soit de la part des associations ou des observatoires locaux contre les violences. Nous généraliserons les dispositifs innovants en concertation avec tous les partenaires au sein de l'observatoire régional des violences faites aux femmes.

**Égalité professionnelle :** la région doit être exemplaire en tant qu'employeuse

La région devra faire respecter l'égalité par le biais des conditions aux marchés publics ou par l'établissement d'une charte contraignante. En interne, elle devra établir un plan d'égalité professionnelle et rendra visible par le biais de statistiques sexuées les évolutions de la situation des agent-es de la Région.

**Femmes et espace public :** un nouveau champ des luttes pour l'égalité femmes/hommes :

L'espace urbain n'a pas été pensée pour répondre aux attentes de tous et toutes. Toutes les femmes peuvent parler de leur stratégie de déplacement dans la rue, dans le métro pour pouvoir circuler tranquillement : les lieux à éviter, les déplacements en groupe..., et aussi les stratégies d'habillement en fonction de l'heure ou du lieu de déplacement. C'est un véritable déni au droit et à la liberté de circuler où on veut et quand on veut ! Mais comment être à l'aise quand toutes les images rappellent aux femmes le rôle qu'on veut leur voir jouer. Les publicités sexistes véhiculent des clichés d'un autre temps. On ne peut accepter à l'égard des femmes des procédés de communication stigmatisant et dégradant l'image et l'intégrité des femmes.

Il faut donc reconstruire une pensée en termes d'aménagement urbain qui réponde aux impératifs d'égalité femmes/hommes. Une attention particulière sur chaque futur projet d'aménagement urbain dans la région devra être sous l'angle de la place des femmes et de l'égalité femmes/hommes.

**Les associations féminines et féministes :** Elles jouent aujourd'hui un rôle de délégation de service public : pour les jeunes filles, pour les femmes en grande précarité, migrantes, victimes de violences sexistes et sexuelles, de réseau de prostitution, de mariages forcés. La région devra poursuivre les subventions à ces associations en développant des conventions pluriannuelles et exiger que l'Etat cesse de se désengager. financièrement auprès de ces associations.

- **Vice-présidence à l'égalité femmes/hommes**

- **Assises annuelles des associations féminines et féministes de la région.**

- **Budget et un service dédiés**

- **Analyse des conséquences directes et indirectes à chaque budget engagé pour une politique publique sur la situation respective des femmes et des hommes**

- **Maintien et développement du centre Hubertine Auclert**

- **Développement de l'observatoire régional des violences faites aux femmes**

  - **Plan régional de mise à disposition de logements et d'hébergement pour les femmes victimes de violences impliquant les villes et les conseils départementaux**

- **Mobilisation auprès de l'Etat pour la création d'un centre d'hébergement pour jeunes femmes victimes de violence**

**Pour la première fois en France, la création à titre expérimental d'un centre d'accueil de jour pour les jeunes femmes 15/25 ans animé par des permanences d'associations spécialisées, l'aide sociale à l'enfance et l'observatoire régional des violences faites aux femmes.**

**Partenariat avec le CROUS, les académies et les lycées pour prioriser aux étudiantes et lycéennes victimes de violences l'accès aux chambres dans les résidences étudiantes et aux internats dans les lycées**

- **Soutien à la régularisation et à une protection pour les femmes migrantes victimes de violence (prostitution comprise)**
- **Avant la signature des Contrats avec les villes et départements, la Région exigera une concertation citoyenne et une expertise pour que l'aménagement tienne compte de la place des femmes dans l'espace urbain**
- **Critérisation des aides aux entreprises en fonction du respect de critères d'égalité femme- homme**
- **Maintien et développement des campagnes d'information sur la contraception IVG et les violences faites aux femmes**
- **Exemplarité de la Région en tant qu'employeur**
- **Poursuite du « pass contraception » pour le droit gratuit pour toutes les contraceptions pour les lycéennes, les apprenties, les étudiantes, les jeunes inscrites dans les missions locales.**
  - **Maintenir et soutenir le réseau des centres du planning familial et des centres IVG de proximité**

## **8 - Eradiquer toutes les discriminations et tous les racismes**

Des milliers de Franciliens sont victimes chaque année de discriminations et d'actes racistes, antisémites, sexistes, LGBT-phobe. Notre région concentre plus de 30 % des agressions physiques recensées nationalement contre des personnes LGBT. Un francilien sur trois déclare avoir été victime de racisme. Par exemple, un homme ayant des origines magrébines ou africaines a quatre fois moins de chance d'obtenir un logement qu'un homme de type caucasien et trois fois moins de chance d'obtenir un poste. Les actes antisémites ont quant à eux connus ces dernières années une recrudescence très inquiétante. Le racisme et l'antisémitisme rongent notre société. S'appuyant sur la théorie du choc des civilisations, la diabolisation de l'islam et des musulmans, amalgamés en permanence à des étrangers intégristes et à des terroristes en puissance, est insupportable. Tout comme est inacceptable l'idée que le cœur du combat antiraciste devrait désormais être le combat contre le philo-sémitisme. Le développement du racisme et de l'antisémitisme de plus en plus décomplexés, nourri par la crise sociale et économique, ne saurait être compris sans mesurer la portée de l'offensive menée par la droite et l'extrême droite. Susceptible d'alimenter bien des tensions, elle est très dangereuse.

Nous affirmons l'inexistence des races, refusons par conséquent toute hiérarchisation des racines, et prôtons l'égalité de dignité de tous les êtres humains.

Nous combattons les discriminations vécues par les dizaines de milliers de gens du voyage qui vivent en Île-de-France dans des conditions difficiles. Nous nous engageons à soutenir tout projet de création et de réhabilitation d'aires d'accueil des gens du voyage émanant des communes de plus de 5 000 habitants qui en ont l'obligation légale.

Quelques milliers de Roms vivent dans 150 bidonvilles en Île-de-France. Ils vivent dans des conditions sanitaires et sociales très dégradées, sont stigmatisés et victimes de nombreux préjugés. Une politique de suppressions des bidonvilles est nécessaire en créant les conditions de relogement et d'un accueil dignes et pérenne. Les quarante millions de fonds Européens suffiraient. Les sites existent. Les expériences sont probantes. La conférence Régionale, scène politique rassemblant tous les acteurs concernés, devra mieux répartir l'effort d'accueil des Roms dans l'ensemble de la Région.

Nous concevons la diversité des cultures, des héritages, comme une richesse et le patrimoine de toute l'humanité. La lutte contre les discriminations sera une grande cause du mandat régional.

- **Organisation annuelle de Journées pour l'Égalité pour lutter contre toutes les discriminations : racisme, antisémitisme, sexisme, LGBT-phobie à travers des initiatives menées par les associations et accompagnées par un travail d'éducation populaire**
- **Instauration du récépissé contre le contrôle au faciès**

- **Opérations de « testing » pour combattre les discriminations en matière d'accès au logement**
- **Charte régionale anti-discrimination et « Label égalité » pour l'accès au logement**
- **Création d'une vice-présidence pour l'égalité des droits.**
- **Organiser un accueil régional pérenne et dans des conditions satisfaisantes pour les demandeurs d'asile et les étrangers sans logement.**
- **Accompagner les associations qui luttent contre les discriminations et celles qui défendent les étrangers sans-papiers et les demandeurs d'asile.**
- **Constituer en partenariat avec les collectivités locales un réseau de proximité pour l'accès au droit qui abriteraient des permanences contre les discriminations avec du personnel qualifié, pouvant accueillir toute personne discriminée et l'orienter vers les voies judiciaires.**

## **9 - Les services publics sont nos Biens communs**

Égalité des droits, intérêt national et fonctions régaliennes étaient jusqu'à présent considérés comme devant échapper à la loi du marché et rester sous l'égide de la puissance publique. C'est ainsi que la France s'est doté de services publics que nombre de pays nous jalouent. Sous injonction de Bruxelles, ils sont désormais sommés de s'adapter aux exigences du marché. L'objectif est simple : faire financer par le public les investissements pour augmenter les marges du privé et développer leurs missions au service de ces derniers. Ils deviennent des boîtes à former des salariés adaptables et flexibles, à les transporter, à chercher dans les filières rentables à court terme, à développer les réseaux indispensables à la rentabilité des firmes... Et si d'aventure les peuples venaient à dire stop, les partenariats public-privé (PPP) contractualisent ce rapport de soumission dans la durée. Réformes de l'université et de la santé, privatisation de la Poste, réformes de l'école et des collèges menacent les fondements de notre nation fondée sur les valeurs républicaines. La Région a le pouvoir d'inverser cette tendance. On l'a vu pour les transports, la formation ou le logement. Authentique service public de proximité, les collectivités territoriales comptent en Île-de-France des milliers de fonctionnaires territoriaux. Pour sa part, le conseil régional compte quelques 11000 agents dont 9000 dans les lycées. Nous défendons jusqu'au bout l'éthique, l'esprit et les missions des services publics.

### **1 - Votre santé d'abord**

Si l'état de santé des franciliens est globalement bon au regard des indicateurs habituels, les écarts entre les plus riches et les autres se creusent depuis plusieurs décennies. La région est fortement frappée par le VIH, les addictions et les hépatites, la tuberculose. Habitat ancien, dégradé, humide, mal isolé, su-occupé, pollution de l'air intérieur, pollution de l'air extérieur, impacts des sols pollués, contamination des ressources en eau potable par les pesticides et les nitrates ont un impact péjoratif sur la santé des franciliens modestes. Simultanément, le système de soin tend à se dégrader : délais d'attente toujours plus long pour se faire soigner, offre de soins en recul sur le territoire, coût des médicaments et des soins en augmentation : les conditions de prise en charge dans la santé ne cessent de se dégrader. Alors qu'il manque 20 000 personnels hospitaliers dans la région, le gouvernement multiplie les suppressions de postes dans le cadre d'une restructuration globale de l'hôpital public qui aura de graves conséquences pour les patients. Nous demandons l'abrogation de la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires (HPST) qui met à mal les missions de l'hôpital public et organise l'hyper-concentration des pouvoirs dans les mains des préfets et des directeurs d'agences régionales de santé (ARS). Nous soutenons les personnels hospitaliers de l'APHP qui s'opposent à l'attaque contre les 35h00. Nous refusons aussi le principe de tarification à l'activité. Nous agissons pour que la Région contribue à développer la santé publique et à créer un environnement sain en Île-de-France. Nous voulons garantir un droit aux soins par l'investissement dans les équipements publics de santé et le développement de la formation des personnels soignants et les techniciens d'hôpitaux. Nous voulons développer la prévention des maladies, notamment professionnelles.

•**Vote d'un moratoire contre la fermeture de services, d'établissements hospitaliers, de maternités, de centres IVG...**

•**Interpellation de l'État pour la création de postes, de services, d'hôpitaux et de maternités**

- **Par lutter contre la pénurie de soignants, il est impératif de supprimer le concours d'entrée dans toutes les formations**
- **Ouverture de centres de santé dans tous les bassins de vie afin de lutter contre les déserts médicaux en zones denses comme dans la grande couronne et soutien aux centres de santé en difficulté.**
- **Organisation des assises de la santé en Île-de-France pour opposer à l'ARS une politique de santé définie ensemble, démocratiquement, par territoire.**
- **Amélioration de l'aide aux élèves et étudiants des formations sanitaires et sociales en poursuivant le développement du système de bourses, et en favorisant les conditions de vie et d'études (le logement en particulier).**
- **Aller vers la gratuité des études pour tous les secteurs des formations sanitaires et sociales, et en premier lieu pour les niveaux V (CAP, BEP).**
- **Arrêt des partenariats public/privé en particulier pour les opérations immobilières qui sont de véritables pillages de l'argent socialisé.**
- **La moitié des séropositifs vivent en Ile-de-France. Soutien aux projets associatifs de prévention et d'information et poursuite de l'engagement de la Région autour du festival Solidays.**

## **2 - Vers le droit à la garde pour tous les enfants de moins de 3 ans**

L'Île-de-France est la région européenne la plus dynamique en termes de démographie : 500 000 enfants de moins de 3 ans, dont une part de plus en plus importante élevés dans des familles monoparentales. Disposer d'un mode de garde à un prix abordable pour ses enfants devient un enjeu toujours plus essentiel pour les familles, qui n'ont pas toutes, loin s'en faut, les moyens de payer des salarié-e-s à plein temps pour garder leurs enfants à leur domicile.

L'absence de mode de garde est identifiée comme la principale raison qui détourne les jeunes mères des quartiers populaires et des classes moyennes de l'emploi, ce qui fragilise leurs perspectives professionnelles et de retraite sur le long terme.

- **Un engagement régional pour l'accueil effectif de la petite enfance par le soutien à la création de places en crèches et haltes-garderies publiques et en portant la nécessité de la création d'un service public national de la petite enfance. Nous soutiendrons en particulier les modes d'accueil singuliers destinés aux familles monoparentales ou en réinsertion professionnelle ou sociale ainsi qu'aux horaires élargis. Ce plan devrait permettre à terme la création de plusieurs milliers emplois.**

## **3 - Accompagner nos aînés**

D'ici 2020, environ 1 million de Francilien-ne-s auront plus de 75 ans. Ce vieillissement de la population s'accompagne parfois d'une situation de dépendance et/ou de grande précarité. Le coût des places en EHPAD, la faiblesse des allocations, la solitude, la maladie ou encore l'épuisement des aidants sont une réalité qu'il faut prendre en compte pour faire face à l'augmentation de l'espérance de vie. La société doit s'adapter au vieillissement de sa population et la Région doit y prendre sa place. De l'accompagnement à l'hospitalisation à domicile en passant par la domotique, la Région impulsera des politiques favorisant le maintien à domicile de nos anciens s'ils le souhaitent. Pour cela, nous développerons la formation de personnels qualifiés notamment à travers les formations sanitaires et sociales, nous soutiendrons la solidarité intergénérationnelle impulsées par des associations comme celles organisant des colocations entre jeunes et personnes âgées... Autant de leviers d'action régional. Un autre est d'augmenter les capacités d'accueil dans les EHPAD et de porter la nécessité de sortir ce service de la sphère marchande et privée en posant la question d'un service public national de la dépendance. Nous engagerons aussi un plan de lutte contre la maladie d'Alzheimer en soutenant la création de maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer.

- Augmenter et améliorer l'accueil des personnes âgées dans les EHPAD en formant un personnel qualifié tout en portant la nécessité d'un service public de la dépendance.

- Dispositif d'aide au maintien à domicile

- Soutenir la création de maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer

#### **4 – Les soldats du feu font mission publique**

Nous agissons de concert avec les collectivités (départements-communes) : pour permettre de meilleures conditions de vies et d'exercices des sapeurs pompiers, pour augmenter leurs nombres afin de retrouver en 4 ans les effectifs de 2008, améliorer les formations, aider à créer des CAP, BEP, Bac Pro, Bts Pro sécurité civile publique afin inciter les jeunes franciliens à devenir Pompiers.

# **PARTIE III**

# **NOS VIES MERITENT**

# **DE**

# **PROFONDES**

# **TRANSFORMATION**

# **DE NOTRE SOCIETE**

# 1 - L'urgence d'un progrès humain

Surconsommation, compétitivité, rentabilité, obsolescence programmée... il faut tourner la page. Moderne et efficace, le développement doit répondre au double défi de l'épanouissement humain et du respect de la planète. La Région détient de nombreux leviers pour contribuer à la transition économique.

## 1 - Des entreprises responsables écologiquement et socialement.

La raison d'être de l'entreprise ne doit plus être de générer du profit et des dividendes pour les actionnaires. L'entreprise se doit de produire des biens utiles dans le respect de l'écosystème. Elle a la responsabilité de respecter les salariés et leur fierté du travail bien fait. De plus, l'entreprise a besoin d'infrastructures comme les routes ou le numérique qui engagent des dépenses pour les collectivités territoriales auxquelles, elle a le devoir de contribuer par l'impôt. Nos ressources naturelles sont limitées. Il faut arrêter de produire n'importe quoi, n'importe comment. Le principe de la règle verte, pour ne pas aggraver une dette écologique doit faire l'objet de mobilisation des entreprises. Nous accompagnerons les entreprises qui partagent cette vision renouvelée de l'économie.

- **Marchés publics attribués sur critères sociaux et environnementaux**
- **Les aides régionales seront attribuées aux entreprises favorisant l'emploi stable, les bonnes conditions de travail et l'insertion professionnelle des jeunes ; développant des filières d'avenir ; accueillant dignement lycéens, apprentis et stagiaires ; assurant l'égalité salariale femmes-hommes et une échelle des salaires raisonnable.**
- **La région favorisera les filières d'avenir, les filières en reconversion comme l'automobile et l'économie circulaire.**
- **Parce que les salariés sont les meilleurs garants de la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise, l'utilisation des aides accordées sera soumise à leur appréciation démocratique.**
- **Nous mettrons en place un indicateur régional de progrès humain et écologique. La création d'un Conseil Régional d'évaluation Sociale, Economique et Environnementale permettra de valider en amont les éventuelles aides publiques.**
- **Un fonds d'aide d'urgence aux entreprises en difficultés sera créé**

## 2 - L'Economie Sociale et Solidaire

L'économie sociale et solidaire met au cœur de son activité, non le profit mais l'humain et adopte un mode de gestion démocratique et participatif. La région favorisera cette économie dynamique qui représente un emploi sur dix.

- **Soutien aux sociétés coopératives et participatives (SCOP), aux sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC composées de différents acteurs : salariés, collectivités, épargnants, utilisateurs ...).**
- **Un plan stratégique régional pour l'économie sociale et solidaire donnera la priorité d'achat aux salariés en cas de cession d'entreprise.**
- **Une coopération avec les communes et les départements visera à dynamiser l'économie sociale et solidaire et les circuits courts...**
- **Aides aux coopératives d'activités et d'emplois ainsi que les coopératives d'installation en agriculture paysanne, permettant le démarrage de nouvelles activités.**
- **La Conférence régionale de l'économie sociale et solidaire (prévu par la Loi du 31 juillet 2014), sera un espace de démocratie citoyenne plutôt qu'une rencontre d'experts élaborera le plan stratégique de développement de l'économie Sociale et Solidaire.**

- **Favoriser l'implantation de micro-usines coopératives de quartier en transformant les Espaces publics numériques (EPN) : Fablab, Markerspace, Hackerspaces sans rien retrancher aux missions actuelles des EPN**

### **3 - Vers une agriculture vivrière en Ile de France aussi.**

L'Île-de-France est pour moitié faite de terres agricoles. Malheureusement, ici aussi la PAC a poussé à la concentration de l'agriculture dans de très grandes exploitations pratiquant monoculture céréalière intensive et polluante. Résultat, l'Île-de-France importe 91% de la nourriture qu'elle consomme. Alors que nos concitoyens aspirent justement à une alimentation de qualité accessible pour tous, il y a urgence à soutenir l'agriculture paysanne, à développer les circuits courts, à inciter au développement du bio et d'une agriculture écologique diversifiée via des aides spécifiques, à favoriser les commerces de proximité et les marchés à des prix abordables. La région s'impliquera pour que les terres agricoles en vente soient redistribuées prioritairement à des agriculteurs s'installant et à des petites exploitations développant une agriculture bio ou raisonnée, diversifiée et destinée aux circuits courts. Les terres agricoles doivent être préservées de l'étalement urbain en devenant inconstructibles. Authentique service public de la distribution alimentaire, le marché d'intérêt national (MIN) de Rungis, permet dans un même lieu de négoce de regrouper acheteurs et vendeurs. En assurant l'approvisionnement des petits commerçants par circuit-court et en allégeant leurs frais matériels, il est indispensable à leur pérennité. On comprend pourquoi la grande distribution et la jungle de l'agrobusiness s'attaque au MIN. L'actuel plan prévoit une réorientation des terres agricoles, c'est bien. En cent ans, c'est plus que mou ! Il faut multiplier les circuits de distribution de l'agriculture paysanne. Au-delà de ses bienfaits et des économies d'énergies réalisées, l'agriculture bio ou raisonnée est en capacité de créer un grand nombre d'emplois locaux. Elle doit faire l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics et concentrer les aides publiques. Les dix milles agriculteurs d'Île-de-France doivent être associés aux objectifs de cet enjeu commun. Immédiatement nous nous opposerons au projet Europacity, vaste centre commercial et touristique de 80 hectares sur les terres agricoles de Gonesse. Ce projet est une aberration économique. Alors que tout le monde constate les effets désastreux du réchauffement climatique, peut-on déceimment promouvoir l'installation de pistes de ski et d'un parc des neiges artificiel à proximité de Paris ?

- **Achat de produits issus de ces filières par les organismes de restauration collective.**
- **Généralisation des repas Bio dans les cantines des lycées**
- **Plan d'urgence pour la relocalisation de productions maraichères et le développement d'une agriculture paysanne de proximité, aides à l'installation des jeunes paysans.**
- **Défense du MIN de Rungis**
- **Soutien aux AMAP, aux circuits courts et aux agricultures urbaines.**
- **Arrêt du projet Europacity**

## **2 - Des moyens nouveaux pour la région**

Donner du pouvoir d'achat à nos concitoyens, s'émanciper des marchés financiers et de dynamiser l'économie francilienne par les travaux sur le logement et les transports sont à nos yeux les trois piliers pour sortir de la spirale infernale d'enfoncement dans la crise. Autrement dit, sur l'investissement public utile socialement et écologiquement, pour relancer l'économie et l'emploi et redonner du pouvoir d'achat aux franciliens. Exactement le contraire du soi-disant choc de compétitivité fondé sur l'austérité de la « sacro-sainte » réduction des dépenses publiques et le recul des politiques publiques. Nous nous opposons donc radicalement à la logique d'austérité portée par les gouvernements successifs. Au gel des dotations de l'Etat allouées aux collectivités, nous opposons une réforme fiscale ambitieuse dotant la Région de véritables leviers pour l'investissement et construit suite à la tenue d'Etats Généraux de la fiscalité locale. Enfin nous voulons un

autre rôle des banques dans la région : l'argent des banques, c'est l'argent de la société et non celui des banquiers. Fin juillet 2015, les franciliens avaient déposé en banque 561,6 milliards d'euros qui proviennent surtout des salaires, pensions, retraites, allocations et prestations diverses. C'est cette sécurité de ressources qui a permis aux banques de distribuer 583,8 milliards d'euros de crédits à l'économie francilienne, toujours en fonction, dont 290 milliards pour les entreprises. Le Fonds Régional pour l'Emploi et la Formation contribuera à reprendre le pouvoir sur cet argent.

- **Etats généraux de la fiscalité des collectivités territoriales avec l'ensemble des acteurs concernés.**
- **Lancement de mobilisations citoyennes et de procédures judiciaires afin que l'État rembourse ce qu'il doit à la Région, soit 1, 7 milliards d'euros.**
- **Réinvestissement de l'État en Île-de-France, en particulier sur les secteurs prioritaires des transports, du logement, de la santé et de l'éducation.**
- **Choix des marchés publics sur critères sociaux et environnementaux**
- **Création d'un pôle financier public (BPI, la Caisse des Dépôts et consignations, la Banque postale, la Banque de France) pour que l'emprunt puisse s'effectuer en dehors des marchés financiers.**
- **Taxation de l'immobilier vacant, des résidences secondaires et mise à contribution des propriétaires dans les territoires en déficit de logement social**
- **Déplafonnement du versement transport, augmentation de la contribution des parkings des grandes entreprises tertiaires et des centres commerciaux.**
- **Le Conseil régional proposera aux autres collectivités gérant le Syndicat des Transports d'Île-de-France d'emprunter plus de 4 milliards d'euros, pour la rénovation du matériel roulant, des gares et de toutes les lignes de RER et du Tansilien, pour un grand programme d'accessibilité des transports aux personnes à mobilité réduite.**
- **Les fonds régionaux pour l'emploi et la formation (FREF) serviront à faire pression sur les banques pour qu'elles assument leur responsabilité sociale.**
- **Nous supprimerons tous les co-financements aux collectivités qui refusent de s'engager pour la création de logements sociaux, en cohérence avec le projet de schéma directeur de la région Île-de-France et l'objectif de 30% de logements sociaux dans tout le cœur de l'agglomération.**
- **La Région modulera ses financements en fonction de la richesse des collectivités et des populations, pour que l'argent aille où sont les besoins. Des centaines de millions d'euros par an seront ainsi réorientés vers les quartiers populaires et pour les populations en difficulté.**

### **3 - Une région engagée pour d'autres choix internationaux et européens**

Nous refusons un rapport de la Région au monde qui soit celui d'une compétition économique permanente entre les territoires. Nous agissons pour que la Région contribue à la coopération et à la solidarité internationale dans l'objectif démocratique de l'économie, du social et de l'environnement.

Nous agissons pour la paix. Nous agissons à notre niveau contre les interventions militaires derrière l'OTAN. Notre région doit prendre position contre les accords de libre-échange ( OMC, TAFTA...) qui ont des conséquences directes pour l'île de France, mais aussi pour les pays du Sud , qui imposent des politiques d'austérités aux pays européens comme la Grèce.

Le drame de centaines de milliers de réfugié-e-s qui fuient la guerre, le chaos, et la misère, suscite notre colère et notre émotion. Il ne faut pas tergiverser la solidarité et le devoir d'accueil.

Nous dénonçons la construction de murs tout autour de l'Europe forteresse, des murs en dur, et des murs dans les têtes, un dangereux cocktail de haine et de fils barbelés.

Grâce à l'engagement citoyen devant l'insoutenable, grâce aux initiatives de nombreuses forces démocratiques en Europe, les verrous de l'égoïsme ont commencé à sauter. Nous saluons le réveil des consciences, et toutes celles et



tous ceux qui en sont les artisans. Le temps a été trop long, il a coûté trop cher en vies humaines : 9000 morts en Méditerranée et aux portes de l'Europe.

La Région mettra tout son poids pour que la France :

- respecte la convention de Genève sur les réfugiés et mette aux normes du Haut Commissariat aux Réfugiés de l'ONU des centres d'accueil en doublant leurs capacités.
- mette en place des dispositifs de soutien médico-social, des parcours d'insertion professionnelle et de scolarisation des enfants dans le respect des droits des enfants tel qu'il est défini par la convention de l'ONU
- soutienne la mise en place du réseau des villes solidaires lancé par la mairie de Barcelone et les villes françaises qui s'y engagent
- remette à plat les politiques de visas de l' UE et demande l'abrogation de la directive de Dublin

Elle agira pour faciliter les démarches administratives des demandeurs d'asile.

- **Pour des choix nationaux respectueux de l'autonomie des collectivités territoriales. Nous combattons l'attaque contre les communes et les départements et pour l'augmentation des dotations de l'Etat aux collectivités.**
- **Mise au niveau à 1% du budget régional des fonds alloués aux projets de coopération et de solidarité internationale. Les financements de projets doivent servir à la satisfaction des besoins fondamentaux.**
- **Résistance au projet de Grand Marché Transatlantique (TAFTA) et amplifications des actions d'information et d'éducation populaire de la région, qui a été déclarée "zone hors-Tafta" grâce aux élu-e-s du Front de Gauche**
- **Campagne pour la reconnaissance d'une dette écologique vis-à-vis des populations du Sud et du pillage des ressources naturelles par les grandes entreprises et pour le dédommagement.**
- **Création d'une Cité de la solidarité internationale (espace d'accueil, rencontres, échanges, co-formations et mutualisation des moyens & vitrine de l'action collective et de promotion des valeurs de la solidarité internationale)**
- **Coopération internationale et co-développement : poursuivre et approfondir la coopération avec Jérusalem-Est et la coopération avec les territoires palestiniens**
- **Une Europe des résistances pour une Europe en commun : création d'un réseau de collectivités en résistance en Europe.**
- **Une solidarité et une coopération internationale active avec les féministes de tous les pays.**
- **Mise en place d'une coopération avec Cuba et avec la Région de l'Attique, plus grande région de Grèce.**
- **La Région mettra tout son poids pour que la France accueille les réfugiés dignement et agira pour faciliter leurs démarches administratives.**
- 
- **Nous organiserons une conférence régionale pour l'accueil digne des quelques milliers de Rroms en Île-de-France.**
- 
- **Une participation aux actions pour obtenir le droit de vote des étranger-e-s résidant en Île-de-France et pour la régularisation des sans-papiers.**
-

## 4 – Donner le pouvoir au Francilien-ne-s, décider ensemble de nos vies, démocratie, citoyenneté

Notre ambition est de répondre aux besoins des Franciliens et des Franciliennes dans leur diversité. Cela signifie construire avec vous les politiques publiques porteuses de plus de justice, d'égalité, de solidarité entre les individus et les territoires. Pour nous, la démocratie ne doit pas se cantonner au vote le jour de l'élection et ou à la concertation sur un projet tout ficelé. C'est tout au long de ce mandat, que nous souhaitons vous associés à tous les projets dès leur début. Pas étonnant pour nous qui proposons une 6e République, sociale, écologique et démocratique et qui voulons redonner au peuple sa souveraineté : chaque citoyen-ne doit se mêler de tout, être au cœur des décisions politiques, afin de garantir l'intérêt général.

Mais, vous comme nous, savez que majoritaire au sein du Conseil régional ne nous met pas à l'abri de la mondialisation capitaliste et des appétits de ceux qui veulent amplifier la ségrégation et les inégalités. La mobilisation citoyenne est donc une des clés de la réussite, pour résister et pour imposer les choix collectifs. Plus de démocratie, cela signifie donc pour nous plus de capacités à peser sur les décisions, donc plus de capacités à comprendre et à agir.

Nos candidat-e-s sont signataires d'une charte éthique qui a été co-écrite avec des citoyennes et citoyens et qui engage notre liste « nos vies d'abord » (disponible sur le site). Nous voulons des élu-e-s qui soient irréprochables, mettre fin aux logiques de corruption d'entre soi que l'on observe dans la vie politique. Nous défendons le non cumul des mandats. Nous souhaitons la transparence financière dans tous les domaines. Nos élu-e-s s'engagent à faire des comptes rendus de mandat réguliers.

Les métropoles (au sens de très grande ville) pose des questions inédites. L'organisation d'un territoire dense de 6 millions d'habitant convoque des questions inédites dont les réponses s'inscrivent dans un projet global : métropole compétitive, attractive, inégalitaire ou métropole pour tous, accueillante et écologique. Première question : cette organisation justifie-t-elle d'une institution spécifique, donc d'une scène politique au périmètre établi détenant du pouvoir, des compétence et des finances autonomes ? Certains avancent la crise du logement et les transports comme argument en faveur d'une institution métropolitaine. Comme nous l'avons déjà évoqué les moyens et les outils réglementaires existaient avant la loi NOTRe. Pourtant il existe un infléchissement plus que préoccupant de la construction de logements neufs. Le respect de la loi Gayssot est plus qu'hypothétique dans nombre de communes. Faut-il pour autant revenir à une forme de recentralisation, fut-elle métropolitaine. Ou au contraire, laisser aux communes et aux intercommunalité, l'autonomie dans les lieux et les formes urbaines construites. Et sanctionner celles qui sont « hors la loi » nationale ou régionale en supprimant des dotations nationales et des subventions régionales. Concernant les déplacements, la belle histoire du métroféérique, devenu projet Orbival et maintenant la future ligne 15 en rocade démontrent que la recherche du consensus articulée à la confrontation et au débat politique nécessaire peut aboutir à une décision d'une importance considérable. Alors il est vrai que certaines communes refusent les évolutions nécessaires au passage de transports collectifs. Là encore un outil existe : le plan de déplacement de l'Île-de-France. Dans ce cas également son respect n'a que deux réponses possibles, la recentralisation autoritaire façon loi NOTRe ou le rapport de force politique. Nous optons pour la seconde. L'organisation du territoire est de la dentelle que l'on ne chamboule pas sans entraîner des réactions en chaîne extrêmement lourdes. Elle mérite le temps nécessaire du débat éclairé et partagé. Rien à voir avec l'injonction d'immédiateté imposée par les libéraux qu'ils soient ultra ou teintés de social. **Nous sommes opposés à cette réforme territoriale et à la métropolisation qui vise de fait à éloigner plus encore les citoyen-ne-s des lieux de prises de décisions, et favoriser la concurrence entre les territoires, avec une concentration des moyens dans les cœurs des métropoles au mépris de l'urgence des coopérations.** Piliers de la démocratie de proximité, nous défendrons les communes et les départements. Contre l'usine à gaz technocratique qui devrait voir le jour en janvier

2016, les territoires gigantesques imposés sans même que les franciliens en soient informés, nous préconisons une coopérative métropolitaine de projet. L'axe commune-département-région doit rester le fondement de la démocratie en Île-de-France. Nous organiserons un référendum populaire afin que les franciliens, et en particulier les 16000 agents territoriaux que l'on déplace sans la moindre concertation, puissent s'exprimer contre ce hold-up démocratique.

- Référendum sur la réforme des institutions
  - Généralisation des fabriques coopératives et des forums citoyens pour permettre l'intervention démocratique sur tous les grands projets de la Région et sur les choix budgétaires
  - Création d'un budget participatif régional, d'un Observatoire francilien des engagements, de Points mobiles de la Région sur tous les territoires.
  - Développer les conférences régionales citoyennes.
  - Mettre en place de manière systématique des jurys d'attribution des aides régionales
  - Créer une université populaire régionale
  - La politique de communication du Conseil régional se fixera comme objectif une réelle information des citoyen-ne-s sur les projets, les réalisations, les décisions, avec une diversité de supports (écrits, audio, télévisuels).
  - Le soutien renforcé à tous les médias (radios, télés, web) de proximité, coopératifs et associatifs.
  - La création d'un médiaLab permettant l'hébergement d'initiatives innovantes.
  - Soutien particulier à la production de contenus donnant à voir la richesse et la diversité de l'Île-de-France.
  - La refonte du site de la Région pour en faire un outil plus collaboratif permettant l'expression de tous et toutes.
  - Des comptes rendus de mandat réguliers.
  - L'utilisation du site « projets citoyens » pour une visibilité des pratiques démocratiques et militantes.
  - Le développement de la vie démocratique, en particulier dans les lycées, les missions locales, les CFA.
  - La démocratie ne s'arrête pas à la porte des lieux de travail : soutien du Conseil régional aux organisations syndicales
  - Des exigences dans tous les appels d'offres en ce qui concerne la qualité des relations sociales, l'égalité salariale, la non discrimination, dans les entreprises.
  - Poursuite du travail engagé sur la démocratie au travail et sur les risques psychosociaux
- 
- Création d'un conseil consultatif des résidents étrangers d'Île-de-France afin de permettre aux quelques 2 millions de franciliens privés du droit de vote de participer à la vie démocratique régionale